



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent des anciens combattants

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 008**

Le mercredi 25 novembre 2020

---

Président : M. Bryan May





## Comité permanent des anciens combattants

Le mercredi 25 novembre 2020

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la huitième séance du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 27 octobre, le Comité reprend son étude des conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur la santé financière des organismes de vétérans.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les témoins qui ont pris le temps de se joindre à nous aujourd'hui malgré leur horaire chargé.

Tout d'abord, nous accueillons Mike Gimblett, président du club 420 Wing Oshawa Inc.

Max Gaboriault comparaît à titre personnel. Bienvenue, monsieur.

De l'Association de l'Aviation royale canadienne, nous accueillons Linda Brimson, directrice de l'Escadre 427 de London.

Nous accueillons Deanna Fimrite, secrétaire-trésorière nationale, Direction Nationale, Vétérans de l'armée, la Marine et l'Aviation du Canada. Bienvenue.

De la Fondation La patrie gravée sur le cœur, nous accueillons M. Nick Booth, directeur général.

Nous avons aujourd'hui un très grand groupe de témoins, alors commençons sans plus tarder. Chacun d'entre vous aura cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, puis nous passerons aux questions des députés.

Mon rôle est celui d'interrupteur officiel. C'est ce que je fais la plupart du temps. Lorsque vous parlez ou que vous répondez à des questions, vous avez une période déterminée. Quand vous arriverez à une minute de la fin de votre temps de parole, vous me verrez lever le doigt. Ne vous affolez pas. Une minute vous laisse beaucoup de temps pour conclure. Je ferai cela tout au long de la séance, autant pendant les questions que pendant les déclarations préliminaires.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires. Nous écouterons d'abord M. Mike Gimblett, président de 420 Wing Oshawa Inc. Les cinq prochaines minutes sont à vous, monsieur.

**M. Mike Gimblett (président, 420 Wing Oshawa Inc.):** Bonjour, mesdames et messieurs, et merci pour cette occasion de m'adresser à vous.

Notre petit club indépendant sert tous les vétérans, mais il est principalement axé sur l'ancienne Force aérienne. Nous avons un édifice patrimonial, l'un des trois bâtiments restants de la base du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique à Oshawa construit en 1941 pour former les pilotes à l'effort de guerre.

Nous sommes une entité commerciale indépendante sans but lucratif constituée en société en Ontario, dont la mission est de servir nos anciens combattants et de promouvoir l'aviation au Canada. Nous parrainons également trois escadrons de cadets de l'air locaux en les aidant financièrement et en leur prêtant des locaux de notre édifice. Nous appuyons aussi les groupes locaux qui viennent en aide aux femmes victimes de violence conjugale ainsi que la soupe populaire locale, qui soutient les sans-abri. Comme nous sommes indépendants, nous ne relevons pas d'une structure de commandement central et nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes.

Quant à nos membres, 95 % d'entre eux sont des aînés. Pour la plupart d'entre eux, notre club est leur seul centre de vie sociale; ils nous considèrent comme leur grande famille. Ils se rassemblent chez nous pour socialiser avec des gens aux vues similaires et pour jouir de l'esprit de camaraderie qui règne au club.

Notre petite entreprise sans but lucratif n'a pas de fonds excédentaires à reporter d'une année à l'autre. Notre mandat nous incite à utiliser nos excédents pour les gens et pour les programmes que nous appuyons.

Nous sommes propriétaires de notre édifice et nous louons le terrain à la Ville d'Oshawa. En partie grâce à nos efforts, ce terrain est en voie d'être désigné district d'importance historique afin de reconnaître la contribution à l'effort de guerre auquel nous devons notre liberté.

Nous comptons aussi beaucoup sur notre noyau de bénévoles, qui accomplissent le gros du travail dans le club et qui fournissent des services à nos membres les plus âgés. Comme nos dépenses de fonctionnement ne sont pas élevées, jusqu'à maintenant nous n'avons été admissibles à aucun des programmes comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, le CUEC.

Cette année, nos revenus ont diminué d'environ 80 %, soit de 60 000 \$. Ce printemps, le confinement nous a obligés à fermer nos portes pendant trois mois et maintenant, la récente zone rouge de la région de Durham nous a de nouveau fermé nos portes. Nous ne pouvons laisser personne entrer dans l'édifice. Nous avons dû annuler deux grands événements en décembre, ce qui nous a fait perdre encore plus de revenus.

Pendant la première partie de la pandémie, nos dépenses mensuelles s'élevaient à environ 1 000 \$ par mois, soit 8 000 \$ en tout. Nous avons réussi à assumer ces dépenses en servant les gens à l'extérieur, sur le patio, quand le temps le permettait. Nous avons aussi organisé avec nos bénévoles un service de repas à emporter toutes les deux semaines, pour lequel la majeure partie de la nourriture nous a été donnée.

Maintenant qu'il fait froid et que nous ne pouvons pas recevoir plus de 10 personnes à l'intérieur, nous avons été obligés de fermer jusqu'à nouvel ordre. Nous devons continuer à payer les dépenses mensuelles comme l'électricité, le téléphone, les frais d'Internet et l'eau, et maintenant il faut en plus chauffer l'édifice et payer le contrat de déneigement. Nous prévoyons que cet hiver, nos factures s'élèveront à 2 000 \$ par mois, soit 10 000 \$ pour les cinq prochains mois. C'est le double de ce que nous payons pendant l'été. Nous venons aussi de renouveler notre prime d'assurance, qui s'élève à 5 600 \$; les versements commenceront en décembre.

Nous allons poursuivre notre service de repas à emporter, ce qui devrait couvrir environ la moitié de nos dépenses. Pour survivre à cette pandémie, nous avons accru notre présence en ligne afin que nos membres demeurent renseignés et unis, mais nous aurons beaucoup de peine à traverser cet hiver. Nous avons fait une demande d'aide au programme de 20 millions de dollars juste pour payer notre prime d'assurance.

Le plus triste est le fait que nous sommes fermés, que nos fonds ne servent qu'au fonctionnement de l'entreprise et que, par conséquent, notre capacité d'offrir les programmes dont nos anciens combattants et nos aînés ont besoin est mise à rude épreuve. De plus, nous ne pourrions plus, pendant un temps, contribuer à l'avenir du Canada en soutenant nos escadrons de cadets de l'air locaux.

Il y a 45 ans, j'étais cadet de l'air à Oshawa; nous étions soutenus par l'Escadre 420. Les cadets de l'air m'ont enseigné le leadership et la citoyenneté, ce qui m'a bien servi dans la vie. Il ne se passe pas une journée sans que j'utilise ces leçons apprises dans un programme appuyé par l'Escadre 420.

Ce que nous demandons maintenant, ce n'est pas un cadeau, mais plutôt un coup de main pour nous aider à rester ouverts pendant cette pandémie, que personne n'avait prévue. Depuis plus de 72 ans, notre club et ses membres donnent généreusement de leur temps, de leurs efforts et de leurs fonds. Nous tenons à continuer à le faire, mais nous avons besoin d'aide maintenant pour traverser la brève période qui s'annonce difficile.

Merci.

• (1540)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur. Vous n'avez pas utilisé toute votre période de cinq minutes, et je vous en remercie beaucoup.

Le prochain témoin est M. Max Gaboriault, qui comparait à titre personnel.

Les cinq prochaines minutes vous appartiennent, monsieur.

**M. Max Gaboriault (à titre personnel):** Je ne suis pas aussi éloquent que l'intervenant précédent, alors j'aurai besoin de votre patience. J'ai des lésions cérébrales et en ce moment, je suis extrêmement anxieux.

Je suis le caporal-chef Gaboriault, un opérateur de transmission à la retraite. J'ai servi dans l'armée pendant 13 ans. J'ai participé à la

première rotation en Afghanistan pendant neuf mois. J'étais opérateur sous le commandement du général Fraser. Je suis également opérateur de contre-mesures électroniques de première génération — brouilleur de bombes — et je portais un fusil mitrailleur de catégorie C9 pour assurer la sécurité.

Depuis quatre ans, je défends des causes à ACC pour faire modifier les politiques sur les blessures et les troubles cognitifs. Je n'y suis pas encore parvenu. Comme ma santé se détériore, il m'est de plus en plus difficile de poursuivre ma mission.

Pour ce qui est de mon diagnostic, je souffre d'une intoxication à la méfloquine qui s'accompagne de symptômes complexes de TSPT et je suis presque psychotique, ce qui signifie que depuis 15 ans, je suis en mode survie. Je n'arrive pas à m'en sortir.

La COVID n'a pas eu beaucoup d'effets sur ma vie quotidienne, car je n'ai pas une vie très sociale et je sors très, très peu. Elle a cependant eu une incidence sur les traitements que je reçois depuis une dizaine d'années. Comme mon corps ne se détend pas de lui-même, j'ai besoin des soins de chiropraticiens, d'acupuncteurs et de physiothérapeutes. J'ai aussi besoin des services de conseillers en santé mentale, mais ces consultations ne se donnent maintenant que par téléphone, et nous savons tous qu'elles ne sont pas aussi efficaces. La pandémie n'a pas encore nui à ma médication. Le courrier arrive parfois en retard, mais ce n'est pas grave.

En fait, je vais me contenter de répondre aux questions des membres du Comité. Je pense que ce sera plus facile ainsi, monsieur le président.

**Le président:** Tout à fait.

Je tiens d'abord à vous remercier profondément de votre service et de vous être joint à nous aujourd'hui, monsieur.

C'est maintenant au tour de l'Association de l'aviation royale du Canada. Nous accueillons Mme Linda Brimson, directrice de l'Escadre 427 de London.

J'ai été élevé à London, alors je connais très bien l'Escadre de London. Je suis très heureux de vous voir ici.

• (1545)

**Mme Linda Brimson (directrice, Escadre 427 de London, Association de l'aviation royale du Canada):** Merci beaucoup. Je suis tout simplement ravie de cette occasion de présenter notre escadre.

Nous avons un excellent groupe d'environ 130 membres, qui sont principalement des aînés. Nous avons un édifice patrimonial qui, à notre avis, est un vrai bijou. Nous combinons l'innovation et la tradition dans notre programme, et nous continuons à sensibiliser les générations actuelles et futures à l'importance de l'histoire canadienne en lui rendant hommage. Nous nous réjouissons de pouvoir parrainer et accueillir six escadrons de cadets de l'air pendant qu'ils étudient et travaillent pour obtenir leurs licences de pilotes privés pendant un séjour de six semaines au cours de l'été.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons pas tenir les événements qui génèrent des fonds par un tirage 50-50. Par nos activités, nous apportons une contribution importante à l'avenir de l'aviation canadienne. Nous avons participé à la mise sur pied de l'unité de traitement clinique du trouble de stress post-traumatique pour vétérans à l'hôpital Parkwood de London. Nos membres bénévoles demeurent en contact étroit avec les anciens combattants qui y résident.

Cette année, nous y avons remis deux *quilts of valour* à des anciens combattants qui les méritaient beaucoup, et notre groupe y a rendu deux visites formidables.

Je vais vous parler un peu de notre association et de notre édifice. Elle a été créée en 1947. Elle occupe l'édifice original sur un terrain qui appartient maintenant à l'aéroport international de London. L'édifice a été construit en 1939-1940 comme cantine pour les aviateurs. L'édifice de l'Escadre faisait partie de la station Crumlin, site de l'école élémentaire de pilotage n° 3 et de l'école d'observation aérienne n° 4. Tout cela faisait partie du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique.

On pense que cet édifice est le dernier bâtiment historique encore utilisable de son époque dans le Sud-Ouest de l'Ontario.

Le Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique a assuré la survie de la Grande-Bretagne pendant la Seconde Guerre mondiale. Il avait une portée incroyable et il était très dispendieux, plus même que la construction du réseau ferroviaire national du Canada. Malheureusement, on n'a pas enseigné ces faits dans les cours d'histoire des écoles canadiennes. Il incombe aux groupes d'anciens combattants et aux organismes d'aviation sans but lucratif de faire connaître ces faits historiques importants.

Dans ses bases situées partout au Canada, le Plan d'entraînement a formé des pilotes, des navigateurs, des bombardiers d'aviation, des radiotélégraphistes, des artilleurs aériens et des mécaniciens de bord. Le personnel au sol et les stagiaires techniques en réparation d'instruments et d'aéronefs étaient également essentiels. Il s'agissait d'une contribution canadienne cruciale à l'effort de guerre des Alliés. Les 151 écoles et bases canadiennes du Plan d'entraînement ont protégé l'entraînement des équipages aériens et des forces terrestres du Royaume-Uni et elles ont rapidement mobilisé une force incroyable de personnel civil et militaire.

Après la guerre, l'édifice de l'escadre est demeuré en service pendant la guerre de Corée et pendant l'ère de l'OTAN jusqu'à ce qu'il soit acheté par l'Escadre 427, en 1959. Je vais citer notre directeur d'escadre et ancien combattant des Forces canadiennes, Chuck Hardy:

Nous sommes très fiers d'avoir créé un endroit où de nombreux anciens combattants de la Force aérienne, leurs proches et les gens de la collectivité en général peuvent se réunir et socialiser au milieu d'artefacts historiques locaux et nationaux extraordinaires.

Il ajoute:

Il nous a été très difficile de trouver du soutien financier et des solutions de rechange pour sauver notre organisme depuis que la COVID-19 nous a forcés à fermer nos portes. Nos membres et nos bénévoles sont particulièrement vulnérables en raison de leur âge et de leurs troubles de santé. Nous avons présenté des demandes auprès de programmes d'aide et de subvention du gouvernement et d'initiatives locales. Malheureusement, nous serons peut-être obligés de déclarer faillite. Les membres et les amis de l'Escadre ont fait des dons généreux, mais nous ne générons plus les revenus d'événements qu'organisait aussi la collectivité en général. Nous devons continuer à payer l'entretien des édifices, les services publics et l'assurance, mais nous ne pouvons plus tenir les événements dont les revenus nous permettaient de payer ces factures.

Nous avons lancé deux appels. Le deuxième a atteint une plus grande partie du public. Nous avons reçu des fonds par l'entremise de GoFundMe et de CanaDon. L'argent de CanaDon est limité, car nous ne pouvons pas nous en servir pour les dépenses de fonctionnement.

• (1550)

Nous avons présenté une demande pour la période de décembre 2020 à juin 2021 pour les salaires et les avantages sociaux — nous avons un employé rémunéré, notre gestionnaire d'escadre —, pour les honoraires professionnels d'un vérificateur, d'un archiviste et d'un assistant à la programmation muséale, pour notre énorme prime d'assurance qui s'élève à 17 281,32 \$ par année — je vous assure que nous avons magasiné partout —, pour les services publics, qui sont très chers, pour le loyer que nous payons au propriétaire du site, pour l'entretien de l'édifice — nous devons remplacer le panneau d'alerte incendie et une partie de l'éclairage —, pour les matériaux et les fournitures, pour l'EPI, pour les fournitures jetables des repas à emporter, pour l'impression et la promotion de notre programme d'éducation, pour la mise à jour des pièces d'exposition, pour de nouveaux panneaux et pour les frais administratifs.

Dans un avenir plus heureux et plus sain, l'Escadre accueillera à nouveau des événements pendant lesquels les gens pourront se réunir en toute sécurité.

Je vous remercie de votre temps, de votre attention et de votre considération.

**Le président:** Merci beaucoup d'être parmi nous aujourd'hui.

Nous accueillons maintenant Mme Deanna Fimrite, secrétaire-trésorière nationale, Direction Nationale, Vétérans de l'armée, la Marine et l'Aviation du Canada.

Merci beaucoup. Vous avez la parole.

**Mme Deanna Fimrite (secrétaire-trésorière nationale, Direction Nationale, Vétérans de l'Armée, la Marine et l'Aviation du Canada):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui. Nous comprenons très bien les préoccupations du Comité au sujet de la santé financière des associations d'anciens combattants.

Je vais présenter brièvement le contexte aux membres qui n'ont peut-être pas d'organismes ANAVETS ou d'unité ANAF, comme on les appelle parfois, dans leur circonscription.

L'organisme Vétérans de l'Armée, la Marine et l'Aviation du Canada, ou ANAVETS, est la plus ancienne association d'anciens combattants au Canada. Notre histoire remonte à 1840, et nous avons été officiellement constitués en vertu d'une loi spéciale du Parlement en septembre 1917. Aujourd'hui, nous comptons environ 13 000 membres répartis dans 61 unités basées dans huit provinces du pays.

Les répercussions de la COVID-19 ont frappé particulièrement durement l'ANAVETS et de nombreuses autres associations d'anciens combattants. Non seulement les fermetures ont entraîné une perte totale de revenus au cours des premiers mois de la pandémie, mais les restrictions subséquentes, une fois que les associations ont pu rouvrir leurs portes, ont considérablement réduit les principales sources de revenus sur lesquelles nos unités comptaient.

Dans le rapport initial que nous avons présenté au ministère des Anciens Combattants en début juin, nous estimions qu'environ le quart de nos unités ne s'inquiétaient que très peu de la poursuite de leurs opérations. La moitié d'entre elles s'en inquiétaient modérément, et le dernier quart avaient de graves préoccupations. Au début de septembre, la situation s'est aggravée, et la Direction nationale a remis plus de 43 000 \$ en cotisations aux unités dans le besoin. De plus, de nombreux commandements provinciaux ont aidé financièrement leurs unités lorsqu'ils pouvaient le faire, soit en renonçant à une partie des cotisations, soit en prêtant ou en faisant don de leurs fonds de réserve aux unités qui ne réussissaient plus à payer leurs coûts de fonctionnement.

Au début, les programmes de soutien du gouvernement fédéral n'ont guère aidé la plupart de nos unités, car environ 40 % d'entre elles étant inadmissibles au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, parce qu'elles étaient gérées par des bénévoles et ne répondaient donc pas aux exigences du programme en matière de rémunération. Le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire semblait prometteur, mais il ne s'appliquait qu'aux projets nouveaux ou en cours et non aux dépenses de fonctionnement. De plus, les organismes sans but lucratif n'étaient pas admissibles au financement de développement régional.

La plupart des unités ont mis du personnel à pied quand elles ont dû fermer, et seulement une poignée d'entre elles ont gardé un membre du personnel. Lorsque les unités ont rouvert, nous les avons encouragées à utiliser la subvention salariale d'urgence du Canada, mais bon nombre d'entre elles n'ont pas réembauché tout leur personnel à cause de la diminution des heures d'exploitation et des pertes de revenus.

Dans la plupart des unités d'ANAVETS, les revenus proviennent de deux activités principales. La première est la location de salles et la restauration. Cette année, nos unités ont dû annuler la plupart de leurs locations de salles lorsqu'il a fallu fermer les édifices, puis respecter des restrictions de capacité et de distance sociale. La saison des mariages a été une perte totale cette année, tout comme les petites fêtes et les célébrations des entreprises. Encore aujourd'hui, on ne sait pas trop quand on pourra ouvrir à pleine capacité. Dans le passé, les locations s'accompagnaient souvent d'importants contrats de restauration et de vente de boissons alcoolisées, mais tout cela a littéralement disparu.

La deuxième source principale de revenus de nos unités provient des ligues de jeux et de sports. Les bingos, les tirages de viande, les appareils de loterie vidéo et les autres recettes de loterie provinciales constituent non seulement une source importante de financement des unités, mais ils sont également à la base du soutien communautaire qu'offrent nos unités aux autres anciens combattants, aux organismes de bienfaisance et aux programmes locaux. Ces activités ont aussi été touchées par les fermetures et les restrictions, et leurs capacités ont diminué au moins de moitié.

Les installations de nos unités sont aussi très appréciées des ligues de sports comme les jeux de fléchettes, les planches à roulette et le billard. Les restrictions ont aussi considérablement réduit les activités de ces ligues et le nombre de leurs participants. Dans bien des cas, ces principales sources de revenus représentent entre 65 et 80 % du revenu total annuel de l'unité, le reste provenant de spectacles, d'événements spéciaux, de ventes privées et de cotisations d'adhésion, mais la pandémie a nui à tout cela. Ces pertes ont des conséquences à court, à moyen et à long terme.

Les fermetures initiales ont forcé des unités à utiliser leurs fonds de réserve pour continuer à payer les dépenses de fonctionnement. Elles ont ensuite dû réduire leurs opérations pour respecter tous les protocoles de réouverture, comme l'augmentation du nettoyage, les marqueurs de distance, les barrières physiques, le personnel et le matériel de sécurité pour les bénévoles et pour les postes d'assainissement placés partout dans les édifices. Comme je l'ai déjà mentionné, la plupart des unités n'ont pas les moyens de rouvrir leurs portes aux mêmes heures qu'avant, car les restrictions accrues limitent le nombre d'activités dont elles tirent des revenus.

En plus de la baisse des revenus, notre association a souffert d'une grande réduction du nombre de bénévoles. La grande majorité d'entre eux sont des aînés à la retraite, mais ils appartiennent malheureusement à la catégorie des personnes les plus à risque de contracter la COVID-19.

Pour ajouter de l'huile sur le feu, certaines dépenses d'exploitation ont augmenté de façon exponentielle. L'assurance-responsabilité est de plus en plus difficile à obtenir, et elle coûte des milliers de dollars de plus que l'an dernier, ce qui ajoute des pressions financières à toutes nos unités.

Les réalités de la deuxième vague touchent maintenant nos unités de Sherbrooke, de Québec, de la région du Grand Toronto et du Manitoba, qui sont toutes frappées par des fermetures secondaires obligatoires.

• (1555)

C'est pourquoi l'Association est vraiment reconnaissante d'avoir récemment reçu du gouvernement du Canada la subvention de 1 million de dollars dans le cadre du Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans afin d'aider nos unités de partout au pays à assumer leurs dépenses de fonctionnement. Ce financement sera vital pour de nombreuses unités, car il leur permettra de garder leurs portes ouvertes et leurs lumières allumées et de continuer à offrir aux vétérans et à leurs membres le soutien social et la camaraderie qui sont essentiels à la santé mentale.

Nous ne savons pas combien de temps cette pandémie durera encore et quelles répercussions elle aura à long terme sur toutes nos unités, mais sans ce financement, bon nombre d'entre elles auraient certainement eu de la difficulté à préserver la longue histoire du service des anciens combattants, de leurs familles et de nos collectivités.

Monsieur le président, au nom du président Burke et de tous nos membres, je remercie le Comité pour son dévouement et pour les efforts qu'il fait afin de comprendre notre situation et de veiller à ce que nous puissions continuer de donner à nos anciens combattants et à leurs familles un endroit où se réunir à nouveau dès qu'il sera sécuritaire de le faire et aider à fournir le meilleur service et les meilleurs soins qu'ils méritent largement.

Merci.

**Le président:** Merci.

Nous entendrons maintenant M. Nick Booth, directeur général de la Fondation La patrie gravée sur le cœur.

Vous avez cinq minutes, monsieur.

**M. Nick Booth (directeur général, Fondation La patrie gravée sur le cœur):** Merci, monsieur. Je remercie les honorables membres du Comité de m'avoir invité à comparaître ici aujourd'hui.

Pour mettre les choses en contexte, La patrie gravée sur le cœur est la plus grande fondation nationale du Canada qui appuie les militaires. Nous avons pour mission d'aider les membres des Forces armées canadiennes ainsi que les anciens combattants et leurs familles en faisant connaître les défis que crée le service et en finançant des programmes cruciaux dans des collectivités situées partout au pays.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale, avec Anciens Combattants Canada et avec les dirigeants des Forces armées canadiennes. Notre mandat consiste à exercer une influence importante dans quatre domaines clés: renforcer les capacités des familles de militaires, notamment en aidant les enfants et les conjoints de ceux qui servent, soutenir le bien-être physique et mental des militaires et des anciens combattants, contribuer à la réadaptation et au rétablissement de nos blessés et réinsérer les anciens combattants dans leurs collectivités après leur transition à la vie civile.

Depuis sa création en 2009, notre fondation a distribué plus de 30 millions de dollars dans toutes les provinces, ce qui a contribué à transformer plus de 33 000 vies, notamment celles des vétérans qui ont servi en Afghanistan, en Bosnie, au Rwanda et dans d'autres conflits récents.

Nous menons aussi des campagnes pour défendre la santé et le bien-être des vétérans du Canada et de leurs familles en jetant la lumière sur les difficultés découlant du service et en finançant d'importantes études de recherche sur les besoins et les réalités de la communauté militaire.

Comme pour de nombreux organismes de bienfaisance, la crise mondiale de la santé nous a lancé un défi sans précédent.

Depuis le début de la pandémie, notre fonctionnement subit un stress important en raison de l'accroissement des demandes d'aide. D'un autre côté, nous avons dû annuler de nombreux événements et nous recevons moins de dons. À la fin du premier trimestre, nous faisons face à une baisse de revenu de 79 % et, dans l'ensemble, notre revenu annuel a diminué de moitié ou même plus.

Pour faire face à ces difficultés, notre conseil d'administration a lancé un plan d'intervention d'urgence. Nous avons cessé l'embauche et gelé les postes vacants, réduit notre effectif d'un tiers et suspendu tous les autres coûts variables. Malgré cela, nous avons été forcés d'engager plus que la réserve d'exploitation de cinq mois que le Conseil avait établie pour assurer un minimum de sécurité. À la fin d'octobre, notre organisme disposait d'une réserve de 4,3 mois. Elle se trouvait donc dans une position de vulnérabilité considérable.

En tournant les regards vers le premier semestre de 2021 et vers les restrictions continues sur les événements ainsi que la diminution des dons et l'incertitude économique, nous nous attendons à ce que les revenus de la Fondation baissent encore d'au moins 50 % en raison de la pandémie, ce qui créera un déficit de fonctionnement de 2,9 millions de dollars pendant cette période.

Comme notre organisme se consacre à la santé et au bien-être de la communauté militaire, ces difficultés financières ont inévitablement une incidence directe sur notre travail auprès des vétérans du Canada et sur les fonds que nous pourrions accorder à des programmes communautaires essentiels partout au pays.

Nous sommes donc très reconnaissants au Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans, qui a beaucoup aidé la Fonda-

tion à assumer ses coûts de fonctionnement. Sans cela, nous aurions été obligés de mettre des employés à pied temporairement ou en permanence et de réduire le nombre des subventions que nous accordons. Nous aurions été incapables de fournir aux vétérans le soutien dont ils ont besoin, maintenant plus que jamais.

Nos activités d'approche ont révélé que les vétérans éprouvent de grandes difficultés pendant cette pandémie. Les programmes sur lesquels ils comptaient pour obtenir de l'aide ont été annulés, et l'isolement social et géographique cause toujours plus de préoccupations. La pandémie et les restrictions qu'elle entraîne ont amplifié les troubles de santé physique et mentale existants.

Notre organisme fait tout ce qu'il peut pour servir cette communauté. Malgré nos grandes difficultés financières, nous avons réussi à financer un certain nombre d'initiatives essentielles pendant la pandémie.

Nous avons accéléré le versement des subventions du Fonds Bell la Patrie gravée sur le cœur pour les personnes aux prises avec des problèmes psychologiques, surtout en cette période d'isolement social.

Nous avons financé des services de santé mentale en ligne qui relieront les collectivités rurales de l'Est du Québec au Centre de ressources pour les familles militaires de Valcartier. Ce financement est particulièrement important à une époque où les familles des militaires sont souvent isolées géographiquement ou ne peuvent pas recevoir de soutien en personne.

Nous avons aidé l'organisme Team Rubicon Canada à adapter ses programmes aux besoins urgents de la collectivité pendant la crise, malgré les restrictions de la santé publique.

Nous avons accordé un financement à Camp Maple Leaf pour élaborer un programme gratuit intitulé *Camp @ Home* pour les enfants des familles de militaires qui ne pourront pas venir au camp cette année.

Nous avons parrainé le symposium de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans sur les blessures morales, un sujet qui touche autant les vétérans que les travailleurs de la santé de première ligne.

De plus, en partenariat avec l'Institut Vanier de la famille, nous menons la seule enquête nationale visant précisément à comprendre les incidences de la pandémie sur les vétérans du Canada et sur leurs familles.

- (1600)

Notre fondation est parfaitement placée dans ce secteur pour y fournir un soutien solide et indépendant en collaboration avec le gouvernement, notamment Anciens Combattants Canada, afin de veiller à ce que la voix de nos bénéficiaires et de nos partenaires de programme soit entendue et de diriger les fonds et les politiques vers les domaines qui en ont le plus besoin.

Sans la subvention du Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans, notre fondation ne pourrait pas survivre à long terme, ce qui laisserait une lacune importante dans le soutien offert aux braves personnes qui ont servi et qui continuent de servir dans les Forces armées canadiennes.

Je vous remercie une fois de plus pour cette subvention et pour nous avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Booth.

Merci à tous les témoins. Je n'ai pas eu besoin de vous interrompre pour avoir dépassé le temps alloué, ce que j'apprécie beaucoup.

Nous allons passer au premier tour de questions. C'est un tour de six minutes.

Nous allons commencer par M. Carrie, pour six minutes.

**M. Colin Carrie (Oshawa, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être venus aujourd'hui. Cette étude est tellement importante.

Bienvenue, monsieur Gimblett de l'organisme 420 Wing.

Monsieur Gimblett, vous remarquerez que je porte la cravate de l'Escadre 420. Je suis très fier d'Oshawa, de notre collectivité et de tout le travail que vous accomplissez.

Au jour du Souvenir, je me souviens d'avoir parlé à des vétérans qui étaient très reconnaissants des 20 millions de dollars accordés aux organismes d'anciens combattants, mais à l'époque, beaucoup de gens pensaient que cet argent était réservé aux légions. On voit maintenant qu'il y a environ 6 millions de dollars pour les clubs de services.

Un collègue me parlait de nouveau des milliards de dollars en paiements frauduleux versés par la Prestation canadienne d'urgence et du fait que le montant versé aux organismes d'aide aux vétérans constitue une somme négligeable par rapport à ces montants. Cela crée une certaine frustration.

Les clubs commencent à fermer, et bon nombre d'entre eux sont en crise. Il s'est écoulé environ huit mois depuis le début de la pandémie. Pensez-vous qu'on aurait sauvé plus de clubs si l'argent avait été envoyé plus tôt?

**M. Mike Gimblett:** Il ne fait aucun doute que les clubs n'auraient pas fermé leurs portes ou n'auraient pas eu ces besoins financiers criants si les fonds avaient été versés plus tôt. Nous avons nous-mêmes examiné divers programmes, et comme nous employons beaucoup de bénévoles, nous n'aurions pas pu verser la rémunération exigée par le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, le CEBA, ou par d'autres programmes similaires. Nous n'avions pas vraiment l'intention de nous endetter, mais nous serions prêts à le faire pour traverser cette crise.

L'automne dernier, personne n'aurait pu prédire que nous nous retrouverions dans cette situation. Ainsi à l'automne, nous devons examiner notre solde et, comme nous sommes un organisme sans but lucratif, nous ne pouvons pas reporter suffisamment de fonds pour reprendre notre fonctionnement au début de la nouvelle année. Évidemment, nous avons distribué beaucoup d'argent à différents groupes en octobre, novembre et décembre conformément aux exigences de la Loi sur les organisations à but non lucratif.

• (1605)

**M. Colin Carrie:** M. Gimblett, vous pourriez peut-être expliquer aux membres du Comité quelle incidence la fermeture de votre organisme aurait sur la collectivité locale. Vous avez parlé de son importance. Vous êtes les gardiens de cet édifice patrimonial, à ma connaissance, et vous êtes bénévoles. Vous soutenez les cadets ainsi que des organismes de bienfaisance locaux.

Qu'est-ce qui distingue vos clubs et les services que vous fournissez aux anciens combattants?

**M. Mike Gimblett:** Nous offrons du soutien. L'Escadre 427 et les autres escadres et légions constituent des familles élargies pour les anciens combattants et pour les personnes âgées.

Nous constatons maintenant, avec nos aînés et nos anciens combattants, que leurs enfants qui vivent dans la collectivité et qui vont travailler craignent de se rapprocher physiquement de leurs parents, alors ils communiquent avec eux par téléphone, par Skype et autre, mais ces parents sont privés du contact physique humain, d'être assis de l'autre côté de la table et de rire pour oublier la situation dans laquelle nous nous trouvons tous.

Tous les humains ont besoin d'être entourés d'autres personnes pour maintenir leur bien-être mental. Certains de nos membres sont actuellement très fragiles. Leurs noms se trouvent sur une liste d'appel. Des gens les appellent pour vérifier leur bien-être.

Le fait d'être à nouveau confinés, comme nous le sommes maintenant, leur donne un avant-goût de ce qui se passerait si des clubs comme le nôtre devaient fermer leurs portes.

**M. Colin Carrie:** Si jamais cela se produisait, ce serait extrêmement malheureux pour le Canada.

Je voudrais souligner aujourd'hui — et peut-être pourriez-vous le faire à l'intention des membres du Comité et des gens qui nous regardent — à quel point les clubs d'anciens combattants sont rentables. Vous fournissez tous ces services et ces avantages à la collectivité, mais nous savons que vos clubs sont différents des branches de la Légion, qui sont en fait des entités distinctes. Recevez-vous des fonds fédéraux ou recevez-vous régulièrement de l'aide du gouvernement fédéral?

**M. Mike Gimblett:** Non. Nous sommes complètement autonomes. Comme Mme Brimson l'a dit, nous encaissons des cotisations, nous louons des salles et nous menons des campagnes de financement conjointes pour appuyer un musée local accrédité par le MDN. Il s'agit du Royal Ontario Regiment Museum. Les gens du musée aiment dire que nous offrons un soutien aérien à leurs événements et à leurs locations.

Nous générons nous-mêmes tous les fonds que nous donnons. Nous n'avons d'autre source que notre capacité de recueillir des fonds et de faire des pieds et des mains pour mettre de l'argent de côté.

**M. Colin Carrie:** En ce qui concerne le formulaire de demande, je crois comprendre que vous n'avez appris à soumettre une demande de fonds que mercredi dernier. Le processus n'était pas clair. Vous devrez peut-être attendre jusqu'en décembre. Est-ce que cela met certains clubs en danger?

**Le président:** Je vous demanderais de répondre très brièvement.

**M. Mike Gimblett:** Oui, parce que notre facture d'assurance arrive à échéance, et je ne sais pas où nous allons trouver l'argent.

**M. Colin Carrie:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur.

**M. Mike Gimblett:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Nous passons maintenant la parole à M. Casey, pour six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.



**M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence et de leur travail.

J'aimerais commencer par ANAVETS.

Madame Fimrite, je pense que ma question fait suite au témoignage de M. Gimblett que nous venons d'entendre. Pouvez-vous nous parler un peu de votre structure? Nous avons entendu des représentants des légions à notre dernière réunion. Ils ont aussi une direction nationale, des commandements provinciaux et des sections individuelles.

Pourtant, nous avons entendu aujourd'hui le témoignage de deux groupes qui sont complètement indépendants. Je crois comprendre que votre organisme de service se compose de nombreux niveaux et qu'il existe depuis très longtemps. Je m'intéresse au fait que certains de ces niveaux sont aussi indépendants. Pouvez-vous nous en parler un peu?

• (1610)

**Mme Deanna Fimrite:** Bien sûr.

L'organisme Vétérans de l'armée, la Marine et l'Aviation du Canada est en fait structuré exactement de la même façon que la Légion royale canadienne. Nous avons la Direction nationale; ensuite, dans les provinces, nous avons des commandements provinciaux, puis des unités locales. Bien que tout le monde soit indépendant, les membres font partie de leurs unités locales; ces unités locales relèvent de la direction provinciale, et tout le monde relève de la Direction nationale. Cependant, nos activités sont relativement distinctes.

Il y a des soutiens locaux pour les anciens combattants et pour les membres des unités. Les commandements provinciaux traitent davantage avec les gouvernements provinciaux. Ensuite, au niveau fédéral, la majeure partie de mon travail consiste à travailler avec Anciens Combattants et à demander l'amélioration des services et des prestations.

**M. Sean Casey:** Voici ce que j'aimerais comprendre. Nous avons entendu les témoignages de Mme Brimson et de M. Gimblett, qui ont tous deux des édifices patrimoniaux qu'ils essaient d'entretenir et qui ont tous les deux subi des incidences négatives, et pourtant, ils sont indépendants. Pourraient-ils vous présenter une demande pour une partie de ce million de dollars qui vous a été envoyé par le gouvernement fédéral conformément à la loi la plus récente, ou leur indépendance les empêche-t-elle d'y avoir accès?

**Mme Deanna Fimrite:** D'après ce que je comprends du programme, ces organismes s'adresseraient directement au Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans pour obtenir du financement pour eux-mêmes. La Légion royale canadienne et ANAVETS ont présenté une demande pour toutes nos unités, alors que les unités d'autres organismes pouvaient présenter une demande pour elles-mêmes. Le Fonds d'urgence a mis de l'argent de côté pour aider aussi ces organismes.

**M. Sean Casey:** Dans votre témoignage, vous avez dit qu'environ 25 % de vos unités membres ont été gravement touchées. Est-ce que ce million de dollars va les aider?

**Mme Deanna Fimrite:** Tout l'argent que nous recevons du gouvernement servira à aider nos unités locales. Cet argent n'ira pas du tout à la Direction nationale.

Dans le témoignage que j'ai donné en juin, environ le quart de nos unités s'inquiétaient sérieusement de ne pas réussir à payer leurs factures. En septembre, la situation semble s'être passablement détériorée. Nous sommes maintenant en novembre, et un toujours plus grand nombre de nos unités envisagent de fermer leurs portes. Je suis certaine que nos unités auront besoin de tout cet argent pour garder leurs portes ouvertes.

**M. Sean Casey:** Vous avez dit que 40 % de vos unités n'étaient pas admissibles au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Puis-je en déduire que 60 % d'entre elles y étaient admissibles?

**Mme Deanna Fimrite:** Oui, je crois que vous avez raison. Je sais que certaines unités étaient admissibles et n'ont pas fait de demande, mais il est certain qu'un certain nombre de nos unités ont reçu ce financement et l'ont utilisé pour garder leurs portes ouvertes et maintenir le fonctionnement de leurs programmes.

**M. Sean Casey:** Madame Brimson, j'ai remarqué sur votre site Web que l'un de vos principaux partenaires est le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Pouvez-vous nous parler un peu de la relation entre votre escadre et ce programme pour aînés?

• (1615)

**Mme Linda Brimson:** Oui. Dans le passé, pendant certaines années nous avons reçu des subventions de Nouveaux Horizons, mais nous n'avons rien reçu récemment.

Nous avons dû déboursier plus de 20 000 \$ pour un nouveau toit. Nous n'avons pas réussi à obtenir de subventions pour cela. Nous avons rédigé des propositions de subvention parce que nous avons besoin d'un ascenseur vertical dans notre édifice pour que les gens puissent venir d'une autre partie de l'édifice pour se rendre aux toilettes et aux aires de collation. Donc oui, nous continuerons à demander et à utiliser des subventions.

Il existe une fiducie nationale de la Royal Air Force Association. Nous sommes affiliés à elle, mais l'argent va dans un seul sens. Nous y contribuons. Quiconque souhaite obtenir un reçu d'impôt doit passer par cette fiducie ou par le site de Santé Canada, et le...

**Le président:** Merci. Je suis désolé de devoir vous interrompre.

Nous avons largement dépassé le temps prévu. J'espère que nous pourrions revenir à vous pour que vous puissiez terminer votre pensée.

Monsieur Desilets, vous avez six minutes.

[Français]

**M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Bonjour à tous.

Monsieur Gaboriault, je vous remercie de vos années de service dans les Forces canadiennes et je salue votre courage. Je vous remercie de vous présenter devant nous. Ce que vous avez dit tantôt m'a beaucoup touché.

Puisque vous n'avez pas eu le temps de terminer votre témoignage, j'aimerais que vous nous en disiez davantage sur votre expérience du processus de libération des forces.

Avez-vous eu une formation à la fin de votre service? Comment cela s'est-il déroulé dans votre cas?

Cela répondait-il à vos attentes?

**M. Max Gaboriault:** Oui. Je suis retourné à l'école.

Il y a vraiment longtemps que j'ai parlé en français.

[Traduction]

Une seconde, si vous voulez bien.

[Français]

**M. Luc Desilets:** Vous pouvez parler en anglais. Vos propos sont interprétés automatiquement. Sentez-vous à l'aise.

**M. Max Gaboriault:** Ce n'est pas un problème.

Je suis retourné à l'université, et j'ai obtenu un certificat en construction de route et en conduite de machinerie lourde.

J'ai aussi obtenu mon permis de classe 1, puisque j'avais travaillé avec de la machinerie lourde tout au long de ma carrière. J'en avais parlé avec ma femme, et nous avons déterminé que c'était probablement un bon choix. Cela n'a pas été le cas. J'ai essayé de travailler dans la société civile, mais cela n'a pas fonctionné. Ma réintégration sociale a été un échec total. Finalement, on a reconnu que j'avais une diminution de la capacité de gain, ou DCG, je crois — les noms changent tous les mois. Je reste à la maison actuellement. C'était un choix adéquat.

**M. Luc Desilets:** Lorsque vous avez quitté l'armée, y a-t-il eu une formation de trois jours, par exemple, pour vous préparer et vous diriger vers les services et les programmes offerts?

**M. Max Gaboriault:** Oui. Cela fait très très longtemps, alors j'ai failli ne pas m'en souvenir. Il s'agissait d'un séminaire offert par le Service de préparation à une seconde carrière, ou SPSC.

Honnêtement, les démarches visant à sortir des Forces canadiennes reposent sur les épaules de l'individu, qui souffre souvent de séquelles. Dans mon cas, c'est mon cerveau qui était lésé, et je ne le savais pas. Je n'avais eu qu'une évaluation mentale. Évidemment, de ce côté-là, cela a été un échec total pour ce qui est de la réinsertion sociale.

La tâche de déterminer ce que nous allons faire après notre carrière dans l'armée repose seulement sur nos épaules. J'ai passé 30 % de ma vie dans l'armée. Quand j'en suis sorti, je ne m'intégrais pas du tout à la société. Excusez-moi, j'ai oublié ce dont je parlais.

• (1620)

**M. Luc Desilets:** Cela répond à ma question et confirme certains témoignages qui circulent.

Je n'ai jamais été dans l'armée et je ne connais pas votre vécu, mais ce que j'en comprends, et, d'après ce que d'autres vétérans ont dit, c'est que le moment où vous êtes libéré des forces n'est pas nécessairement le meilleur moment dans votre vie pour faire un apprentissage ou acquérir des connaissances en lien avec ce qui vous attend.

Est-ce que je me trompe?

**M. Max Gaboriault:** Non.

Je veux juste clarifier quelque chose. J'ai dû trouver un médecin moi-même et apprendre le fonctionnement du système de santé au complet. Ce qui m'a aidé, c'est que, quand ma femme est devenue enceinte alors que j'étais en poste à Edmonton, cela a été pour moi un cours accéléré sur le système de santé civil. Le système militaire est complètement différent. Il est beaucoup plus efficace. J'étais très surpris de voir comment cela fonctionnait dans la société civile, ne serait-ce que pour aller consulter un médecin.

J'espère que cela répond à la question.

**M. Luc Desilets:** Oui, cela y répond parfaitement.

Vous avez été dans l'armée pendant 13 ans, si j'ai bien compris.

Depuis quand êtes-vous sorti?

**M. Max Gaboriault:** J'ai quitté les forces en juillet 2014.

**M. Luc Desilets:** Dans votre cas, avez-vous l'impression de recevoir tous les services qu'exige votre état de santé?

[Traduction]

**Le président:** Il vous reste 30 secondes, je vous prie.

[Français]

**M. Max Gaboriault:** Non, mais je vais probablement en parler en répondant aux prochaines questions.

[Traduction]

**Le président:** Excellent. Merci beaucoup.

[Français]

**M. Luc Desilets:** Nous n'entendons pas, monsieur le président.

**M. Max Gaboriault:** Monsieur le président, l'audio fonctionne bien pour moi.

[Traduction]

**Le président:** Pardon?

**M. Max Gaboriault:** Je vous entends très clairement.

[Français]

**M. Luc Desilets:** Monsieur le président, si vous le permettez, j'aimerais que M. Gaboriault répète sa réponse, parce que nous ne l'avons pas entendue. Je ne sais pas si je suis le seul à ne pas l'avoir entendue.

[Traduction]

**Le président:** Certainement.

Je crois qu'il vous a demandé de répéter votre dernière réponse, monsieur.

[Français]

**M. Max Gaboriault:** Je n'en ai aucune idée.

[Traduction]

**Le président:** Seulement votre dernière réponse.

Allez-y.

**M. Max Gaboriault:** Je ne me souviens pas du tout de la question. Je suis désolé, je n'ai pas de mémoire à court terme.

[Français]

**M. Luc Desilets:** Il n'y a aucun problème.

Je vous demandais simplement si, depuis votre libération des forces il y a six ans, vous aviez obtenu les services nécessaires, selon vous. Est-ce que les programmes répondent à vos besoins?

**M. Max Gaboriault:** Oui et non.

Je pourrai en parler de façon plus détaillée en répondant aux prochaines questions.

[Traduction]

**Le président:** Juste à temps pour son tour, nous avons Mme Blaney.

Vous êtes la suivante pour six minutes, si vous êtes prête.

**Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD):** Je suis toujours prête à commencer, monsieur le président.

**Le président:** Bien sûr; excusez-moi.

**Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD):** Si Mme Mathysen est encore là — j'essaie de la voir à l'écran —, je vais lui laisser les six premières minutes.

**Le président:** Excellent.

Allez-y.

**Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Je ré- pigne toujours à interrompre Mme Blaney; je suis désolée, mais j'ai des questions à poser à Mme Brimson.

Je suis très heureuse de vous voir ici aujourd'hui, madame Brimson.

Je suis fière d'être députée de la région qui représente le 427<sup>e</sup> escadron. Je suis également fière d'être membre... Je n'ai pas de cra- vate, comme M. Carrie, mais j'ai une épinglette.

Bon nombre de mes questions sont très semblables, mais elles concernent plus précisément le 427<sup>e</sup> escadron.

Vous avez parlé de l'importance de l'histoire du 427<sup>e</sup> escadron pour London, mais aussi pour la région du sud-ouest de l'Ontario. La cantine elle-même et son histoire sont très intéressantes.

Vous n'avez pas eu l'occasion de parler des Spooner Memorial Gardens, du Spirit of Flight Aviation Museum ou du Secrets of Radar Museum, qui sont aussi des éléments essentiels de l'escadron.

Je suis tellement reconnaissante qu'il fasse partie de notre collec- tivité. Je rends également grâce la collectivité d'avoir reconnu sa valeur et de s'être mobilisée pour trouver une solution temporaire. Cependant, l'argent que nous avons reçu grâce aux publicités que nous avons pu diffuser dans les médias est une ressource tempo- raire. Vous dites que l'escadron risque d'être définitivement dissout si l'on n'obtient pas de financement durable.

Pourriez-vous nous parler des autres services qui seraient per- dus? Peut-être aussi des répercussions sur les militaires, dont beau- coup sont évidemment âgés, de l'isolement psychologique, social et mental que cela a entraîné et des problèmes qui s'en sont suivis pour votre membres.

Vous avez également parlé de coûts de fonctionnement par oppo- sition au financement de projets par lesquels vous avez essayé de joindre les deux bouts. Dans quelle mesure est-il important que le gouvernement tienne compte des coûts de fonctionnement dans le financement à venir?

• (1625)

**Mme Linda Brimson:** L'important serait que les fonds puissent être attribués sans restriction. Nous pourrions financer une partie de nos programmes grâce à des dons publics, et la situation sera proba- blement assez bonne pour les six à neuf prochains mois. Mais les coûts de fonctionnement nous tuent. Ils sont de l'ordre de 17 000 \$ ou plus. Les assurances coûtent très cher. Nous avons réussi à payer une facture de 10 000 \$ pour la toiture pendant la pandémie, mais c'est en partie grâce aux membres et à l'exécutif, qui ont payé de leur poche. Nous ne voulions pas pénaliser un entrepreneur local qui avait fait du bon travail de bonne foi. Nous faisons partie inté- grante de la collectivité.

Nous sommes fiers de faire partie d'un centre de l'aviation. Nous avons le Jet Aircraft Museum. Nous avons l'International Test Pilot School. Nous avons la Fanshawe College Norton Wolf School of Aviation Technology. Il y a beaucoup de ressources autour de nous à distance de marche, par exemple Diamond Aircraft. Il y a de quoi faire, mais on peut difficilement dresser des plans quinquennaux quand on passe son temps à éteindre des feux. Cinq hommes âgés et moi-même nous rencontrons chaque semaine pour régler des crises et pour trouver des moyens de respecter nos engagements dans la collectivité.

Il y a des gens qui sont restés en contact avec nos membres. Mal- heureusement, nous perdons des membres, atteints de démence ou affligés d'une mauvaise santé. Beaucoup ont un conjoint ou une conjointe pris en charge. C'est une source d'inquiétude considérable en ce moment. Nous restons en contact avec Parkwood. Nous avons Hilda, qui a de très bons contacts pour offrir de petites choses utiles aux anciens combattants. Nous ne lâchons pas. Mais tous les as- pects sociaux, les déjeuners du vendredi réunissant toutes sortes d'anciens pilotes, d'anciens combattants, pas seulement de la force aérienne... Nous ne voulons pas qu'ils prennent leurs repas en- semble en ce moment; ils sont trop vulnérables. Cet hiver, ce sera beaucoup plus difficile d'y aller.

Nous continuons de chercher des subventions, mais je rappelle que certaines d'entre elles sont assorties de conditions, et notre as- sociation nationale de la force aérienne — celle qui reçoit les dons, qui est enregistrée comme organisme de bienfaisance... Je pense que d'autres organismes sans but lucratif se sont retrouvés dans cette impasse. Nous sommes un organisme sans but lucratif. Nous levons des fonds grâce à des événements, mais ce n'est vraiment pas beaucoup.

• (1630)

**Mme Lindsay Mathysen:** Oui.

**Mme Linda Brimson:** Nous pourrions examiner les comman- dites d'entreprises.

**Mme Lindsay Mathysen:** Je voudrais ajouter rapidement, et je sais que M. Carrie en a parlé, que vous avez communiqué avec moi en avril et que nous avons écrit une lettre au ministre des Anciens Combattants et au ministre du Patrimoine canadien pour leur de- mander de l'aide pour sauver le 427<sup>e</sup> escadron. Malheureusement, nous n'avons jamais reçu de réponse du ministère des Anciens Combattants. Nous venons de recevoir une réponse de Patrimoine canadien. Malheureusement, il était beaucoup trop tard pour faire une demande dans le cadre des programmes disponibles. Mais je m'inquiète aussi du fait que le gouvernement a attendu précisément jusqu'à la veille du jour du Souvenir pour annoncer un financement qui aurait pu être utilisé bien avant.

Pourriez-vous nous parler des répercussions de cette situation et des difficultés que vous avez dû surmonter pendant ces quelque huit mois?

**Le président:** Je suis vraiment désolé, mais nous avons large- ment dépassé le temps prévu. Je vais devoir reprendre la main.

En fait, nous en sommes à la deuxième série de questions.

Il y aura d'abord M. Wagantall, pour cinq minutes.

**Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à vous tous d'être ici aujourd'hui. Les rôles que vous assumez sont cruciaux, et je trouve vraiment dommage que le gouvernement ait pris autant de temps à répondre à ce qui est visiblement un besoin manifeste. Nos anciens combattants sont confrontés à d'énormes arriérés, et je voudrais commenter la situation de M. Gaboriault.

Vous avez dit, monsieur, que vous souffrez de toxicité à la méfloquine, de TSPT, de troubles de la personnalité borderline...

**M. Max Gaboriault:** Je souffre aussi de troubles anxieux généralisés. Je l'avais oublié.

**Mme Cathay Wagantall:** En plus, d'accord. Vous dites que vous êtes en mode survie. Vous avez dit que l'isolement dû à la COVID n'a pas eu d'effet sur vous. C'est quelque chose que nos anciens combattants...

**M. Max Gaboriault:** Oui et non. C'est parce que j'ai vécu dans une zone de guerre, en prison pour ainsi dire sur la base, et, pendant neuf mois, tous mes déplacements ont été contrôlés. Cela fait partie de la vie dans l'armée. En ce sens, non, cela n'a pas eu d'effet. C'est sur mon traitement que cela en a eu.

**Mme Cathay Wagantall:** C'est là que je voulais en venir, parce que le directeur de la Légion de la Saskatchewan, qui est venu nous parler de ses officiers d'entraide, a dit que... Eh bien, les fonds que vous donnez sont importants, mais ils vont d'abord aux traitements. Vous avez absolument besoin de vos traitements. Vous avez parlé de physiothérapie et du fait que le corps ne se détend pas tout seul. Quel effet la COVID a-t-elle eu sur la possibilité d'obtenir ces traitements?

**M. Max Gaboriault:** Durant la première période de confinement, je n'ai pas eu accès aux traitements, à part mon psychologue, parce que les séances se déroulaient au téléphone, ce qui n'est pas génial, soit dit en passant, mais c'est mieux que rien. Je ne pouvais pas aller chez le chiropraticien. Je ne pouvais pas aller voir mon acupuncteur. Ce sont des traitements très précis. Je ne me souviens pas de la dernière fois que j'ai eu une séance de physiothérapie, et, depuis que c'est rouvert, je dois porter un masque.

Je m'entraîne, même si c'est peu intense. Je ne respire pas comme vous. Mon cerveau fonctionne différemment. Cela dit, je m'abstiens d'aller me faire soigner pour renforcer mes épaules, que j'ai blessées dans le passé. C'est là que les effets se sont fait vraiment sentir, parce que mon corps devient de plus en plus tendu, et j'utilise de plus en plus de médicaments pour essayer de relaxer. J'utilise bien sûr aussi beaucoup de techniques holistiques qui ne font pas partie de mon traitement traditionnel.

**Mme Cathay Wagantall:** Vous faites ce que vous pouvez, monsieur. Je tiens simplement à souligner que vous n'obtenez pas ces traitements et que cela a une incidence sur votre santé. Vous avez l'air bien, vous voyez ce que je veux dire? Pourtant, vous êtes très limité à bien des égards.

**M. Max Gaboriault:** C'est mon problème; j'ai l'air bien, mais beaucoup de gens comme moi ont l'air bien.

**Mme Cathay Wagantall:** Je sais que cela a des répercussions pour vous, mais aussi pour votre femme et votre famille. Vous dites que vous êtes chez vous en ce moment. Quel est le rôle de votre épouse dans tout cela?

• (1635)

**M. Max Gaboriault:** Ma femme est ma soignante. Elle est ma soignante depuis que je l'ai rencontrée, en fait, parce que j'ai été

diagnostiqué en 2010 et que j'ai rencontré ma femme en 2008. J'ai été diagnostiqué à Comox, quand j'ai été affecté là-bas. J'ai été rélégué aux oubliettes parce que j'étais un produit endommagé pour l'armée. C'est la triste vérité.

La COVID a eu une certaine incidence sur mon comportement.

**Mme Cathay Wagantall:** Votre femme joue un rôle à cet égard.

**M. Max Gaboriault:** Oui, je milite pour elle depuis quatre ans.

**Mme Cathay Wagantall:** À quel égard votre femme joue-t-elle un rôle dans les soins que vous recevez?

**M. Max Gaboriault:** Parce que je n'ai pas de mémoire.

**Mme Cathay Wagantall:** Que demandez-vous? Que réclamez-vous pour votre femme?

**M. Max Gaboriault:** L'allocation pour aidants naturels, parce que cette allocation est discriminatoire à l'égard de gens comme moi qui sont atteints de troubles cognitifs.

**Mme Cathay Wagantall:** Parce que vous avez l'air en bonne santé, vous pouvez vous habiller et vous occuper de vous-même pour l'essentiel, mais vous avez en fait besoin d'elle pour fonctionner.

**M. Max Gaboriault:** Pour faire gagner du temps aux autres députés qui pourraient se poser des questions, je précise que je peux me nourrir, m'habiller et me laver, et ce sont les critères de base pour obtenir l'allocation pour aidants naturels. On me l'a refusée trois fois, je crois, ou peut-être quatre. Je ne m'en souviens plus. Le fait est que ma femme doit me rappeler de manger. Je n'ai pas pris de petit-déjeuner. Je m'en suis rendu compte quand je me suis assis devant la caméra. J'ai complètement oublié; j'avais d'autres choses en tête. Mes conditions de vie peuvent être risquées d'un jour à l'autre. Je ne peux pas me concentrer sur une tâche essentielle. Ma femme me rappelle de m'habiller, de manger et de me laver.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur.

**Mme Cathay Wagantall:** Merci beaucoup, monsieur.

Merci de votre patience, monsieur le président. Je vous en suis reconnaissante.

**Le président:** Pas de problème.

C'est au tour de M. Amos, pour cinq minutes.

**M. William Amos (Pontiac, Lib.):** Merci, monsieur le président.

[Français]

Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Monsieur Gaboriault, je vous remercie de votre témoignage et je salue votre courage. Nous vous sommes très reconnaissants de comparaître devant nous.

Il ne fait pas de doute qu'il est important que les Canadiens comprennent les difficultés auxquelles vous devez faire face. Je trouve important que vous soyez là aujourd'hui. Je vous félicite.

[Traduction]

J'aimerais poser des questions aux organisations qui sont ici aujourd'hui, parce que je veux essayer, pour étayer le compte rendu de cette étude, d'avoir une perspective rétrospective et prospective et une idée plus large, dans le contexte du soutien offert dans le cadre de la pandémie, des trajectoires financières de vos organisations en dehors de la COVID.

Je me demande si chacune des organisations pourrait nous donner une idée de la trajectoire de ses revenus depuis une dizaine d'années. Sont-ils stables? Sont-ils les mêmes? Ont-ils diminué ou augmenté depuis 10 ans et, dans l'affirmative, dans quelle proportion? J'aimerais avoir des réponses très courtes, car j'aurai d'autres questions à poser.

Merci à chacun d'entre vous.

Nous pourrions peut-être commencer par Mme Brimson.

**Mme Linda Brimson:** Je dirais que le nombre d'anciens a diminué dans le 427<sup>e</sup> escadron. Nous essayons d'attirer des membres plus jeunes et une base plus diversifiée.

Certaines années ont été plus fructueuses que d'autres. Nous avons pris une bonne décision en confiant notre comptabilité à QuickBooks. On nous dit qu'il faut organiser deux ou trois grands événements qui rapportent de l'argent. On ne peut pas toujours compter sur les tombolas et les permis.

Nous nous intéressons aussi à ce centre de l'aviation et nous voulons former des partenariats d'affaires et travailler avec d'autres groupes aéronautiques comme la Canadian Harvard Aircraft Association. Nos membres sont semblables.

• (1640)

**M. William Amos:** Merci, madame Brimson. J'en déduis qu'il y a une baisse générale du nombre de membres...

**Mme Linda Brimson:** Oui.

**M. William Amos:** ... et une baisse générale des revenus, quoi qu'il en soit de la COVID.

**Mme Linda Brimson:** Effectivement, et des loyers et du reste, parce que notre immeuble est unique et témoigne du passé, mais il a fallu offrir d'autres types d'événement. Nous savons bien qu'il faut inventer et innover pour continuer.

**M. William Amos:** D'accord.

Nous allons passer à M. Gimblett.

**M. Mike Gimblett:** Je préside notre organisation depuis deux ans. Auparavant, j'étais membre de l'exécutif par intermittence, mais très actif dans l'escadron.

Il y a 10 ans, nous avons probablement 135 membres. À l'heure actuelle, je crois que nous en sommes à 115. Au tout début de l'année, nous avons lancé une campagne dynamique de renouvellement des adhésions, qui s'est très bien déroulée. Plusieurs membres nous ont fait des dons en plus de leur cotisation. Cela nous a vraiment aidés.

Tous les clubs philanthropiques sont confrontés à de nouveaux défis. La nouvelle génération ne veut tout simplement pas s'engager à quoi que ce soit. Je ne peux même pas obtenir de mes enfants qu'ils me disent s'ils viendront souper tant qu'ils ne savent pas s'ils ont une meilleure offre.

Cela dit, dans nos efforts de sensibilisation communautaire et de collecte de fonds, nous essayons de faire participer la collectivité. Concernant notre immeuble, nous faisons partie de l'École élémentaire d'entraînement aérien n° 20 du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. Nous habitons le bâtiment n° 10.

Je reconnais également l'importance historique de notre édifice, et c'est pourquoi nous avons soutenu la création du district de conservation du patrimoine englobant les trois autres bâtiments et Airmens Park.

Nos activités de financement ont pris un tour très dynamique dans les dernières années. Je dirais que nos revenus ont probablement augmenté d'environ 7 ou 8 % entre 2018 et 2019. Évidemment, cette année, ils ont baissé de 80 %.

**Le président:** Merci, monsieur Gimblett. Je dois malheureusement vous interrompre.

**M. Mike Gimblett:** Oui. Je vous remercie.

**Le président:** Nous vous reviendrons, je l'espère, à l'occasion d'une autre question, pour que vous puissiez terminer.

C'est au tour de M. Desilets, pour deux minutes et demie.

Vous avez la parole, monsieur.

[Français]

**M. Luc Desilets:** Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais vous poser quelques brèves questions, M. Gimblett.

Pouvez-vous résumer en quoi votre organisme diffère d'une légion?

[Traduction]

**M. Mike Gimblett:** Nous sommes complètement indépendants. Nous sommes composés d'anciens combattants des forces aériennes. Il y a une vingtaine de membres de l'Association de l'Aviation royale canadienne. Il y a aussi des membres de la Légion parmi nous. Notre club entièrement indépendant et voué au patrimoine a été fondé en 1948 par des anciens combattants de la force aérienne qui revenaient au pays, et nous avons continué. Des enfants d'anciens combattants sont devenus membres. Nous avons encore des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et des anciens combattants des Forces armées canadiennes.

[Français]

**M. Luc Desilets:** Diriez-vous que vous offrez quelque chose de complémentaire à ce que l'on peut voir dans les légions?

[Traduction]

**M. Mike Gimblett:** Certains de nos membres sont aussi membres de la Légion. Nous avons aussi le régiment de l'Ontario. Le mess des officiers est fermé, et on leur a dit qu'il ne rouvrirait pas; les membres du mess des officiers sont venus nous voir et se sont joints à nous. Nous sommes un club très ouvert. Nous sommes ouverts à tous et nous voulons préserver notre patrimoine.

• (1645)

[Français]

**M. Luc Desilets:** Vous disiez plus tôt qu'il n'y avait aucun programme dans lequel vous pouviez vous insérer pour aller chercher des subventions, compte tenu de la pandémie de la COVID-19. Ai-je bien compris?

[Traduction]

**Le président:** Pourriez-vous répondre très brièvement, s'il vous plaît?

**M. Mike Gimblett:** Comme nous avons beaucoup de bénévoles, nous ne remplissons pas les critères du CUEC. Aucun des autres programmes que nous avons examinés ne s'applique à nous.

**Le président:** Merci, monsieur.

Madame Blaney, vous avez deux minutes et demie.

**Mme Rachel Blaney:** Merci, monsieur le président.

Madame Brimson, je vais revenir à vous. Mme Mathysen m'a demandé de veiller à ce que vous puissiez répondre à la question qu'elle a posée. Simplement, en quoi le 427<sup>e</sup> escadron serait-il plus efficace en ce moment si les ressources avaient été disponibles plus tôt?

**Mme Linda Brimson:** Une partie de notre mandat est l'éducation continue. C'est notre volet social, rassembleur, mais cela va plus loin.

Mme Mathysen a parlé d'une exposition du Spirit of Flight Aviation Museum. Nous avons également fourni de l'espace au Secrets of Radar Museum, pour qu'il puisse présenter son matériel et son expérience, qui sont unique au Canada.

Beaucoup d'événements de type portes ouvertes et d'événements itinérants n'ont pas pu avoir lieu. Il faut un peu de financement, ne serait-ce que pour stimuler l'intérêt, qu'il s'agisse d'attirer des enfants d'âge scolaire, de produire des documents et des vidéos ou de transférer ces produits en ligne. L'audiovisuel prend du temps.

**Mme Rachel Blaney:** La question suivante celle-ci: de quelles ressources avez-vous besoin pour survivre pendant la deuxième vague qui déferle en ce moment?

**Mme Linda Brimson:** Nous devons reconnaître que les organisations aident les édifices patrimoniaux à survivre et qu'elles peuvent contribuer à leur entretien— et reconnaître que c'est une entreprise valable.

Vous pouvez imaginer ce que suppose l'entretien d'un édifice datant de 1939. Quand nous nous y réunissons, le thermostat est fermé. Nous sommes recroquevillés dans nos manteaux et nous buvons une boisson chaude. Nous voulons que cet édifice soit préservé. Nous voulons que les gens en profitent, et pas seulement les anciens combattants, mais c'est une tâche monumentale.

Nous demandons l'aide des organisations muséales. Nous demandons l'aide des organisations patrimoniales. Nous communiquons avec l'ARC. Comme je l'ai dit, nous déployons beaucoup d'efforts pour obtenir des fonds et collaborer avec nos groupes locaux, voire nationaux, pour offrir cette expérience et ces événements. Il faut des fonds pour obtenir l'expertise d'un archiviste.

**Mme Rachel Blaney:** Merci.

**Mme Linda Brimson:** Merci, Mme Blaney.

**Le président:** Merci.

Je donne maintenant la parole à M. Seeback, qui aura cinq minutes.

**M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Gaboriault, je voudrais vous parler brièvement de l'expérience que vous avez vécue lorsque vous avez quitté les forces. Elle n'a pas été sans problème, on dirait.

En juillet 2016, j'ai lu un rapport de l'ombudsman des vétérans. Il y est dit que, selon les circonstances, un membre en transition vers la vie civile peut avoir à imprimer et à remplir 21 demandes distinctes parmi les 186 formulaires qui se trouvent sur le site Web d'Anciens Combattants Canada.

L'ombudsman a parlé de cauchemar bureaucratique. Quelle a été votre expérience lorsque vous avez réintégré la vie civile à cause de problèmes médicaux?

**M. Max Gaboriault:** Je ne peux pas vous parler de la période où j'ai quitté les forces, car je n'arrive pas à m'en souvenir, mais il est vrai que c'est un cauchemar que de traiter avec le ministère des Anciens Combattants, encore plus... C'est déjà difficile si on perd une jambe, un bras ou une autre partie de son corps et s'il faut composer avec cette perte, mais c'est encore plus difficile si l'atteinte est de nature cognitive.

Ce dont je me souviens — car je traite avec le ministère des Anciens Combattants depuis 2008 pour diverses blessures —, c'est que, lorsqu'on essayait un refus à certains égards, on était informé verbalement, et on pouvait en appeler de la décision verbalement. Je ne peux pas vous dire quand, mais cela a changé. On est maintenant submergé d'appels écrits.

J'ai un appel en cours, et on m'a informé qu'il fallait passer au deuxième niveau d'appel. Il faut donc que je rédige cet appel, mais c'est pour moi une tâche difficile. J'ai essayé de... Pour les divers services ou programmes offerts, il faut présenter une paperasse interminable pour décrire sa situation parce que les ministères ne communiquent pas entre eux.

Je n'ai pas droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées, mais mon degré d'invalidité atteint presque 120 %. La paperasse est énorme. J'essaie de demander des prestations du RPC depuis cinq ans maintenant, mais je ne cesse d'oublier parce que c'est une tâche énorme pour moi.

C'est la même chose pour le ministère des Anciens combattants. Chaque ministère complique la vie de ceux qui sont en situation de handicap. Rien n'est simple, et tout le monde essaie de justifier son poste.

• (1650)

**M. Kyle Seeback:** Merci de nous en avoir parlé. Nous avons entendu le même constat à maintes reprises récemment. C'est vraiment une honte. On fait du tort aux anciens combattants.

Les clubs philanthropiques? Mardi, le Comité a entendu le témoignage de la Légion royale canadienne. Elle estime que, si le gouvernement avait agi et avait fourni des fonds plus tôt, certaines filiales de la Légion n'auraient probablement pas fermé.

Avez-vous demandé des fonds au gouvernement plus tôt? A-t-il répondu à ces demandes de fonds pour vos organisations? Quelle a été cette réponse?

N'importe lequel d'entre vous peut répondre.

**M. Nick Booth:** Il est certain que nous discutons avec le gouvernement depuis le début de la pandémie. Nous l'avons abordé dès qu'il a été clair que les organisations d'anciens combattants et les programmes communautaires partout au Canada éprouveraient des difficultés. Comme nous l'a dit M. Gaboriault, les anciens combattants eux-mêmes n'avaient pas accès à leurs programmes et mesures de soutien.

Dès le mois de mars, nous avons demandé au gouvernement fédéral une contribution de 20 millions de dollars, et nous avons eu un dialogue constant avec le ministère des Anciens Combattants, le Cabinet du premier ministre et le Conseil du Trésor au cours des neuf ou dix derniers mois. J'ai été ravi de constater que le discours du Trône proposait un fonds de soutien d'urgence pour les organisations d'anciens combattants. Mais il a fallu beaucoup de temps pour mettre le processus en place. Évidemment, étant donné que l'aide fédérale est sollicitée de toutes parts pendant la pandémie, il a certainement fallu beaucoup plus de temps que ce qui aurait été idéal pour obtenir ce soutien, que nous avons demandé pour la première fois dès la mi-mars.

**Le président:** Il vous reste quelques secondes, monsieur.

**M. Kyle Seeback:** Y a-t-il d'autres organisations qui veulent intervenir rapidement?

**Le président:** Soyez bref, s'il vous plaît.

**M. Mike Gimblett:** Comme je l'ai dit, nous avons étudié toutes les possibilités. Nous n'avions pas accès au CUEC. Les autres subventions et programmes, pour la plupart, sont prévus pour de nouveaux programmes. Il n'y a rien pour les dépenses de fonctionnement. Quand on reçoit une subvention pour un nouveau programme, il faut s'engager à le maintenir pendant deux, trois, quatre ou cinq ans. Si vous n'avez pas le...

**Le président:** Merci. Désolé, votre temps de parole est écoulé.

Monsieur Fillmore, vous avez cinq minutes.

**M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup à tous les témoins de nous avoir accordé du temps et de nous avoir parlé de leur expérience.

Si je peux me permettre, je voudrais remercier tout particulièrement le caporal-chef Gaboriault de sa présence. Monsieur Gaboriault, mes remerciements sont bien peu de chose, mais ils sont profondément sincères. Merci de votre présence.

Madame Brimson, j'ai été très heureux de vous entendre parler de la Canadian Harvard Aircraft Association. Mon père a volé sur des Harvard dans la 15<sup>e</sup> Escadre Moose Jaw dans les années 1950.

• (1655)

**Mme Linda Brimson:** Oh, bien.

**M. Andy Fillmore:** Il y a quelques photos à la maison et j'ai entendu beaucoup d'anecdotes. Je vous remercie donc de ce rappel. Je vous en suis reconnaissant.

J'ai l'insigne honneur de représenter Halifax à la Chambre des communes. Comme nous avons une présence importante des trois armes, vous ne vous étonnerez pas d'apprendre que les membres des Forces canadiennes et les anciens combattants comptent pour beaucoup dans la vie de la ville. Ils sont indissociables de ce que nous sommes. Je connais très bien les difficultés à surmonter. Outre les trois filiales de la Légion, la circonscription compte deux organismes de service. L'unité 373 se trouve à Halifax, et nous ac-

cueillons également l'Association royale canadienne de la marine royale canadienne, Peregrine. Comme vous pouvez le voir, c'est là pour nous une réalité quotidienne.

L'une des choses que j'ai apprises de ces cinq organisations — les trois filiales de la Légion et les deux organismes de services auxquels je rends visite régulièrement —, c'est que les difficultés financières ne sont pas attribuables uniquement à la COVID. Bien sûr, nous pourrions parler du temps qu'il a fallu attendre pour que les fonds accordés à cause de la COVID soient débloqués, mais le déclin s'inscrit en fait dans le long terme. Au fil du temps, les organisations ont eu de plus en plus de mal à attirer de nouveaux membres, à renforcer la cohésion et à garder leurs membres, à réunir les fonds nécessaires pour offrir les programmes qui sont si importants pour les anciens combattants.

Les organisations s'adressent principalement au gouvernement fédéral, et c'est normal. En fait, vous savez qu'il a été largement signalé que, sur 100 \$ d'aide accordés à cause de la COVID au Canada, 95 \$ sont venus du gouvernement fédéral, et il n'y a rien de mal à cela.

J'ai été rassuré, madame Brimson, lorsque vous avez parlé de certaines des autres initiatives que vous envisagez, et j'espère vraiment creuser cette question avec les témoins d'aujourd'hui. Nous parlons tous de nous adapter et de trouver de nouvelles sources de revenus pour affronter la COVID. Je me demande, madame Brimson, si vous ou les représentants d'autres organisations pourriez nous en dire un peu plus sur les efforts déployés pour trouver d'autres sources de revenu, d'autres programmes qui pourraient être utiles pour répondre aux besoins énormes dont nous connaissons l'existence. Si l'un de vous a quelque chose à ajouter, je l'invite à intervenir.

**Mme Linda Brimson:** Je peux parler du problème.

Il s'agit d'une question essentielle. Si une organisation ne peut pas croître et changer, percevoir de nouveaux besoins, y répondre et innover... Nous devons faire appel à différentes générations. Nos programmes de sensibilisation doivent prendre des formes diverses. Il faudrait par exemple utiliser du matériel audiovisuel, au lieu de seulement envoyer des conférenciers dans les salles de classe.

Charley Fox était bien connu et décoré de la Croix du Service distingué dans l'Aviation et barrette. Il a été membre de notre escadre pendant 20 ans. Il n'a jamais glorifié la guerre, mais parce qu'il avait derrière lui une expérience vécue, il pouvait prendre la parole dans les écoles. Bientôt, il n'y aura plus de militaires qui ont participé à la Seconde Guerre mondiale ou qui ont piloté des avions. Il y en aura qui sont allés se battre en Corée, qui ont combattu avec l'OTAN et ont servi pendant la guerre froide, mais ce ne sera pas la même chose.

Oui, en un sens, ce seront les plus forts qui survivront. Les groupes qui n'innovent pas, qui ne... Nous voulons conserver cette chaleur sociale, mais nous ferions mieux d'offrir un très bon service aux anciens combattants et à l'ensemble de la collectivité, d'où l'idée d'une plaque tournante de l'aviation à London. Même nos voisins du monde des affaires souffrent à cause de la COVID. À l'heure actuelle, il est très difficile de s'adresser à un fabricant du secteur de l'aviation pour lui demander comment nous pouvons nous entraider. La collaboration est malgré tout un moyen essentiel que nous utiliserons.

**M. Nick Booth:** Puis-je ajouter quelque chose?

**Le président:** Il vous reste une dizaine de secondes, monsieur.

**M. Nick Booth:** Il y a un lien qui manque entre le grand public canadien et les anciens combattants. L'une des principales choses que nous pouvons tous faire, et c'est peut-être une initiative à l'échelle du secteur, c'est rappeler aux Canadiens les trois quarts de million de personnes qui ont servi dans l'uniforme canadien et les 101 000 qui sont actifs aujourd'hui. Le grand public n'est pas au courant.

En ce qui concerne les membres actifs — qui sont évidemment particulièrement importants dans votre circonscription, monsieur —, mobiliser le secteur privé pour qu'il songe à engager des anciens combattants en transition est l'un des meilleurs moyens d'améliorer leur bien-être financier à long terme et leur santé mentale. Les entreprises auront des anciens combattants dans leur effectif, et elles auront ensuite une attitude amicale.

• (1700)

**M. Andy Fillmore:** Merci, monsieur Booth.

**Le président:** Avant de passer à quelqu'un d'autre, je dois dire que j'ai dressé l'oreille lorsque j'ai entendu le nom de « Charley Fox ». C'est le grand-oncle de ma femme.

**Mme Linda Brimson:** Oh!

**Le président:** Je ne manquerai pas de lui dire ce soir qu'il a été question de lui au Comité, ce qui lui fera grand plaisir.

**Mme Linda Brimson:** C'est un grand nom dans l'escadre et dans l'association CHAA.

**Le président:** C'est un grand homme, point final.

**Mme Linda Brimson:** Partout, oui.

**Le président:** Absolument.

**M. Max Gaboriault:** Monsieur le président...

**Le président:** Avant de passer au troisième tour, je remarque que M. Gimblett a levé la main.

**M. Max Gaboriault:** S'il vous plaît?

**Le président:** Oh, bonjour. Allez-y, monsieur Gaboriault.

**M. Max Gaboriault:** Il me reste environ 20 minutes avant d'aller chercher mes enfants à l'école. Je suis en avance de trois heures sur vous, avec le décalage. C'est une contrainte regrettable.

**Le président:** D'accord. Nous profiterons de votre compagnie tant que vous serez là et nous comprendrons parfaitement que vous deviez partir.

Je voulais simplement signaler que M. Gimblett a levé la main dans la section des participants. Je ne savais pas au juste s'il avait des problèmes techniques ou s'il a levé la main pour autre chose.

**M. Mike Gimblett:** J'allais simplement dire qu'au cours des trois dernières années, nous sommes devenus très novateurs. Nous avons trouvé de nouvelles sources de revenus. Nous avons augmenté nos revenus et gardé nos membres au même niveau.

**Le président:** Excellent. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au troisième tour.

Monsieur Brassard, vous avez cinq minutes.

**M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je voudrais revenir aux anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes au Canada. L'autre jour, des représentants de la Direction nationale de la Légion nous ont parlé des défis à relever. Vous avez dit, sauf erreur, qu'il s'agit d'une organi-

sation principalement bénévole. Une autre difficulté qui a été signalée, c'est que les anciens combattants de l'armée, de la marine et de l'aviation n'ont pas accès aux programmes gouvernementaux, parce que, dans certains cas, ils n'ont pas produit les déclarations de revenus appropriées, les T2, qui concernent les activités de bienfaisance.

Avez-vous eu des difficultés de cet ordre ou avez-vous entendu dire que certaines filiales auraient ces problèmes?

**Mme Deanna Fimrite:** Oui. Tout comme la Légion royale canadienne, nos unités sont constituées en vertu d'une charte fédérale. Dans certaines provinces, elles font peut-être partie de leurs sociétés provinciales, par exemple. En fait, nous n'avons qu'un numéro de constitution en société, celui de la Direction nationale.

Il y a certainement eu des difficultés. Je n'ai pas entendu parler du problème des T2, mais j'ai appris que d'autres unités ont eu du mal à présenter une demande dans le cadre des programmes de subventions salariales et même simplement à se brancher. Même à mon bureau national, il nous est difficile d'accéder à mon compte de l'ARC. Je comprends certainement ces problèmes.

**M. John Brassard:** Merci.

Monsieur Booth, la fondation La Patrie gravée sur le cœur est une organisation extraordinaire qui accomplit un travail exceptionnel. L'autre jour, VETS Canada nous a parlé du délai entre mars et l'annonce du financement, ainsi que des difficultés de cette organisation et de sa capacité d'offrir des services à ses anciens combattants. Ses représentants nous ont dit qu'il avait fallu mettre à pied des membres du personnel et que la capacité d'offrir des services avait diminué de façon générale.

Pouvez-vous nous parler de votre expérience à cet égard? Comment les 1,5 million de dollars accordés à votre fondation seront-ils utilisés?

**M. Nick Booth:** Comme je l'ai expliqué dans mon témoignage, bon nombre d'organisations d'anciens combattants ont éprouvé des difficultés au cours de ces premiers mois, et nous avons droit à la subvention salariale et à la subvention au loyer. Je félicite le gouvernement d'avoir permis aux organisations sans but lucratif de les demander. Ainsi, nous avons pu garder notre personnel au lieu de le mettre à pied temporairement ou de déclarer certains de ses membres excédentaires, ce qui a non seulement aidé l'économie dans son ensemble, mais nous a également donné le moyen de poursuivre notre travail. Malgré tout, je le répète, nos revenus ont déjà diminué de 52 % d'une année sur l'autre.

Pour répondre à votre question, le montant de 1,5 million de dollars nous donnera un peu de certitude au cours des prochains mois. Nous savons que, dans le secteur des services aux anciens combattants — je suis sûr que les autres témoins en conviendront —, novembre est le moment de l'année où les gens pensent vraiment aux anciens combattants. Nous recevons habituellement 40 % de notre argent sur une période d'environ cinq semaines. Nous espérons que cette somme de 1,5 million de dollars nous permettra de passer les mois qui restent jusqu'à ce que la situation économique s'améliore.



Une précision sur un point qui a été soulevé beaucoup plus tôt dans une question posée à Mme Fimrite: les conditions entourant la subvention du Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans ne permettent pas de transmettre des subventions à d'autres. Elles ne servent qu'à soutenir le fonctionnement des organisations mêmes. D'autres organisations ne seraient pas autorisées à demander cet argent. Il s'agit seulement de permettre aux bénéficiaires eux-mêmes de poursuivre leur travail au cours des prochains mois.

Cela nous permettrait certainement de garder notre personnel pendant l'hiver pour persévérer et, espérons-le, poursuivre notre travail jusqu'à ce que la situation se rétablisse.

• (1705)

**M. John Brassard:** Si la pandémie continue, que ces programmes s'arrêtent et les fonds qui y sont associés se tarissent, quel impact cela aura-t-il sur votre capacité de fonctionner?

**M. Nick Booth:** Il est certain qu'il faudrait mettre du personnel à pied et il est possible que nous n'arrivions pas à payer notre loyer, ce qui nous mettrait dans une situation irrégulière avec notre propriétaire. Nous avons un bail non résiliable. Si nous ne sommes pas en mesure de payer, des entretiens pénibles, voire des poursuites, sont à prévoir. Les programmes nous ont permis de surnager. Comme je l'ai dit dans mon témoignage, juste avant le début de novembre, nous sommes tombés à 4,2 mois de réserve de fonds de fonctionnement, ce qui signifie que nous ne survivrions pas jusqu'à Pâques. Notre organisation a 10 ans, elle est la plus grande fondation nationale pour les militaires au Canada. Si elle devait fermer ses portes d'ici le printemps, les conséquences seraient lourdes pour les anciens combattants qu'elle sert.

**M. John Brassard:** Merci à tous d'avoir pris le temps de nous rencontrer aujourd'hui.

**Le président:** Merci.

Madame Lalonde, vous avez cinq minutes.

**Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.):** Merci beaucoup.

[Français]

Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Je tiens d'abord à vous remercier tous d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer pour contribuer à cette étude très importante.

[Français]

Monsieur Gaboriault, cela a vraiment été un plaisir de vous rencontrer et d'écouter votre histoire. Je vous remercie de nous l'avoir racontée aujourd'hui. Je sais que vous allez devoir nous quitter pour aller chercher vos enfants, mais je voulais au moins vous remercier de vos années de service, cher vétéran.

**M. Max Gaboriault:** Je vous remercie.

[Traduction]

**Mme Marie-France Lalonde:** J'ignore si le Comité est au courant, mais je tiens à souligner que c'est aujourd'hui le premier des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre.

Cela dit, j'ai une question à poser à M. Booth. Vous avez fait allusion aux difficultés de votre fondation. Quelle est la situation financière de l'un ou l'autre de vos programmes qui visent à aider les militaires qui ont été victimes de violence sexuelle pendant leur service?

**M. Nick Booth:** Merci, madame. C'est une très bonne question.

En fait, nous avons un fonds expressément réservé aux anciennes combattantes. Il s'agit du fonds de la capitaine Nichola Goddard.

Comme les députés le savent peut-être, la capitaine Goddard a été la première femme tuée dans les Forces armées canadiennes, en Afghanistan. En son honneur, nous avons travaillé avec la famille Goddard au cours des deux ou trois dernières années pour mettre sur pied un programme consacré aux femmes, tant les anciennes combattantes que celles qui sont encore en service actif.

Nous offrons un soutien à celles qui ont été victimes de violence sexuelle pendant qu'elles étaient dans l'armée, et nous avons financé des programmes communautaires de santé mentale réservés aux femmes grâce à la collaboration de certains de nos partenaires. Par l'entremise du Réseau de transition des vétérans, par exemple, nous avons financé des programmes très précis destinés aux femmes.

S'il y a des femmes, ou même des hommes, qui ont été victimes de violence sexuelle pendant leur période d'activité, nous tenons à ce qu'ils reçoivent des services. Les 16 jours d'activisme pour s'assurer que ce qui est demeuré un sujet relativement tabou, malgré l'engagement du chef d'état-major de la Défense à le soulever... Les femmes sont une priorité pour les Forces armées canadiennes, que je félicite. Cependant, avec l'aide du fonds Goddard, nous sommes déterminés à faire en sorte que les femmes, tant celles qui sont en service actif que les anciennes combattantes, reçoivent toute l'aide possible pour se libérer de l'expérience qu'elles ont peut-être vécue.

• (1710)

**Mme Marie-France Lalonde:** Merci beaucoup. Je vous sais gré de cette réponse.

Monsieur Gimblett, j'ai été renversée d'apprendre que 95 % de vos membres sont des aînés. Avant d'entrer en politique, j'ai travaillé avec des aînés dans une maison de retraite où j'ai eu le grand honneur de rencontrer des anciens combattants, hommes et femmes, ainsi que certains conjoints de soldats.

J'ai une question à poser, mais c'est simplement pour avoir une précision. Vous avez fait allusion à certaines caractéristiques de la masse salariale qui ne répondent pas à certains critères, et au CUEC. À mon avis, ce sont deux programmes différents.

Si j'ai bien compris, vous devriez demander un prêt auprès de votre institution financière. Est-ce à cela que vous faisiez allusion?

**M. Mike Gimblett:** Oui, parce que notre masse salariale est si faible que nous ne respectons pas l'exigence minimale.

**Mme Marie-France Lalonde:** Le seuil de 20 000 \$?

**M. Mike Gimblett:** Oui, parce qu'une grande partie de notre travail est fait par des bénévoles.

Nous avons un numéro de TVH. Si nous pouvions avoir accès au CUEC du simple fait que nous avons un numéro de TVH et que nous sommes une entreprise...

**Mme Marie-France Lalonde:** D'accord.

**M. Mike Gimblett:** Et nous produisons des rapports.

**Mme Marie-France Lalonde:** Je sais que nous parlons tous de la COVID en ce moment. Compte tenu de ce que vous venez de dire et de l'approche axée sur le bénévolat, quel est votre plan de survie pour l'an prochain?

**M. Mike Gimblett:** Nous allons poursuivre avec notre... Au début de la COVID, nous avons décidé d'offrir un repas à emporter toutes les deux semaines. C'est un service à nos membres, et nous avons aussi élargi nos activités dans la collectivité. Cette fin de semaine, nous avons déjà 100 réservations de repas.

Nous faisons tout ce que nous pouvons, et il y a très peu de moyens de recueillir des fonds à l'heure actuelle. Nous ne pouvons pas louer nos espaces. Nous ne pouvons pas accueillir des gens à notre mess. Comme c'était notre seul moyen de recueillir des fonds, nous avons été obligés d'innover.

Nous avons pu couvrir nos dépenses tout au long de l'été, mais maintenant, avec la saison froide et les frais de chauffage, la situation s'annonce beaucoup plus difficile. Beaucoup de nos membres ont fait de très généreux dons pour nous aider.

**Le président:** Merci beaucoup.

**Mme Marie-France Lalonde:** Je vous remercie.

**Le président:** La parole est maintenant à M. Desilets, pour deux minutes et demie.

[Français]

**M. Luc Desilets:** J'ai une brève question: si nous pouvions reprendre une vie presque normale le 1<sup>er</sup> février, est-ce que vos organismes arriveraient à survivre?

[Traduction]

**M. Mike Gimblett:** Certainement, et nous serions en mesure de soutenir tous les groupes et programmes que nous avons en temps normal et probablement même d'accroître de nouveau nos revenus par rapport à l'année précédente.

**Mme Linda Brimson:** Malgré les grands désagréments de la COVID, je dois avouer ne pas être malheureuse qu'elle nous ait obligés à réfléchir plus longuement et plus intelligemment et à voir où nous pouvions élarger et où nous devons prendre de l'expansion. Oui, nous pourrions survivre, mais je pense que la pandémie a été l'occasion de mieux concentrer nos efforts, de regarder la situation de plus près et de prendre conscience, tout en nous occupant, bien entendu, des urgences du moment, de la nécessité de planifier sur un horizon d'un ou deux ans et d'établir des partenariats avec des groupes locaux et nationaux.

Oui, nous pourrions survivre, mais je pense qu'il était temps de faire le point et de jeter sur nous-mêmes un regard sans complaisance.

**Mme Deanna Fimrite:** Je suis d'accord. Je pense qu'ANAVETS, en tant qu'association, survivra. La COVID-19 a mis en lumière une problématique plus vaste qui existait auparavant. Il nous faut trouver un moyen de léguer l'association à la prochaine génération et assurer son maintien. Jusqu'à présent, notre travail en ce sens n'a pas été brillant. J'espère que la COVID-19 nous apprendra comment mieux opérer un rapprochement avec la prochaine génération d'anciens combattants en vue d'assurer sa survie.

• (1715)

**M. Nick Booth:** Je pense qu'un autre effet bénéfique de la pandémie pourrait bien être une meilleure collaboration entre les organismes d'aide aux anciens militaires. Dans ce secteur, il y a beaucoup d'organismes, grands et petits, et il existe des moyens qui per-

mettraient une meilleure collaboration entre eux, allant de la simple prestation de services dans les collectivités locales de manière à éviter le double emploi, jusqu'à des solutions plus difficiles comme le partage des locaux ou les achats en commun.

Il existe diverses façons, pour chacun des organismes, de réduire ses coûts sans sacrifier son identité propre ou les relations avec ses adhérents. Selon un vieil adage, d'un mal peut sortir un bien. Je pense que les gens devraient accepter, même si ce sera un défi, d'explorer de nouvelles façons de communiquer et de collaborer, chose pour laquelle ils n'étaient peut-être pas mandatés auparavant ou ne ressentaient pas l'extrême urgence.

**Le président:** Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Mme Blaney, pour deux minutes et demie.

**Mme Rachel Blaney:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Gaboriault, je sais que vous devez aller chercher vos enfants. On dirait que le temps est gris, mais pas pluvieux. Je suppose que c'est bien; ça sent la neige.

Je pense que vous avez décrit très clairement les difficultés auxquelles vous êtes confronté et leurs répercussions sur votre vie et sur celle de votre famille. Vous avez dit avoir demandé plusieurs fois l'allocation pour aidants naturels et vous avez parlé de la responsabilité que votre famille — pas seulement votre épouse, mais, en fait, toute votre famille — assume pour vous soutenir. Nous en avons parlé. Pouvez-vous nous dire, pour que cela figure officiellement dans le compte rendu, pourquoi ACC vous oppose un refus?

**M. Max Gaboriault:** Tout simplement à cause de leur politique. Je peux me nourrir, m'habiller et faire ma toilette. Pour ces raisons — exactement les mêmes raisons —, je ne suis pas admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées non plus. C'est discriminatoire à l'endroit des personnes souffrant de troubles cognitifs, c'est-à-dire de lésions cérébrales. C'est la quatrième année que je milite pour cette cause. Je crois avoir commencé il y a environ trois ans, et rien n'a changé depuis.

La COVID ne fait qu'empirer les choses pour moi. Je suis un patient psychotique. Je dois m'efforcer de rester calme en tout temps. Je dois prendre des sédatifs pour fonctionner dans la vie normale. Par exemple, j'ai trouvé moi-même un traitement, mais il faut me rendre à Victoria pour le suivre. J'utilise un service de transport pour y aller, mais je dois alors porter un masque.

Je ne peux pas porter de masque pendant longtemps parce que tous ont l'air de terroristes pour moi. Je portais un foulard quand j'étais en patrouille. Je ne vais pas m'étendre davantage là-dessus parce que cela a un effet déclencheur. Cela signifie que, même si tout était approuvé, je ne pourrais pas aller me faire traiter à cause de ce que ça déclencherait en moi, qui pourrait mettre le conducteur en danger. Je dois m'abstenir de bien des choses à cause de cela. Je peux porter le masque pendant très peu de temps. Maintenant, je pense que c'est obligatoire de la porter partout en Colombie-Britannique, à l'intérieur et probablement ailleurs, ce qui me rend la vie très difficile. De plus, comme je suis malentendant, c'est encore plus difficile parce que je ne peux plus lire sur les lèvres des gens qui me parlent.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question. Tout se mêle dans ma tête.

**Mme Rachel Blaney:** Vous avez répondu à ma question. Conduisez prudemment avec vos enfants, Max.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur.

La parole est maintenant à M. Carrie, pour cinq minutes.

Vous pourriez peut-être baisser votre micro. Nous vous entendons mieux ainsi.

**M. Colin Carrie:** Un de ces jours, je finirai par apprendre, monsieur le président.

J'aimerais approfondir un peu plus les recommandations et ce que les députés et le gouvernement peuvent faire pour aider les organismes d'anciens combattants à demeurer viables et à survivre à la pandémie. Je pense que les services que vous offrez seront plus que jamais nécessaires dans la collectivité. Je sais que c'est certainement le cas à Oshawa.

Monsieur Gimblett, vous avez laissé entendre que si les programmes étaient un peu plus souples — vous avez mentionné, par exemple, la nécessité d'avoir un numéro de TVH —, cela permettrait aux organismes d'obtenir le soutien nécessaire pour maintenir leurs activités pendant les mois d'hiver.

Est-ce que vous, ou l'un des autres témoins, avez des suggestions sur ce que nous pourrions faire pour que ces organismes demeurent actifs? Plus j'entends parler de ce que vous faites, plus je me rends compte que c'est important et vraiment très efficace sur le plan des coûts. Je me demande simplement, si vous cessez vos activités, ce que le ministère des Anciens Combattants fera pour nos anciens combattants, au fond pour combler le vide laissé par vos organismes. Avez-vous des recommandations à faire quant à l'aide que nous pourrions vous apporter pour traverser cette deuxième et, espérons-le, dernière vague de la pandémie?

• (1720)

**M. Mike Gimblett:** Nous avons besoin d'aide pour le financement opérationnel. Il est très évident, monsieur, que nous savons tous très bien comment mener une collecte de fonds, puisque nous l'avons démontré avant la COVID. Mais pour le moment, avec la COVID et la quasi-impossibilité d'une campagne de collecte de fonds, nous avons besoin d'aide simplement pour payer notre compte d'électricité, nos factures courantes, ce genre de choses. Comme je l'ai déjà dit, nous n'avons jamais demandé d'aide. Nous avons toujours été le groupe aidant. À l'heure actuelle, sans que nous y soyons pour quelque chose, nous nous trouvons en grande difficulté et nous avons besoin d'aide pour nous rendre au printemps.

**Mme Linda Brimson:** J'ajouterais quelques autres points: un financement fédéral ou de la part d'organismes en aval qui pourraient se pencher sur l'aide à apporter aux petits musées; une aide pour améliorer leur accessibilité, car de plus en plus d'anciens combattants, en perte de mobilité, utilisent marchettes, fauteuils roulants et cannes; une aide pour rendre sécuritaires ces immeubles patrimoniaux en y aménageant de bonnes passerelles, un bon éclairage et un stationnement asphalté. Si beaucoup de ces organismes de base venaient à disparaître, je ne pense pas, en toute franchise, que le gouvernement fédéral pourrait nous remplacer. À l'heure actuelle, il ne réussit même pas à répondre aux besoins individuels de quelqu'un comme votre témoin Max. L'argent ne se rend pas jusqu'à la base. Il nous a été difficile, par exemple, d'obtenir une subvention de Nouveaux Horizons, ce genre de choses.

**M. Colin Carrie:** Merci beaucoup de cette réponse.

Nous venons de terminer une étude sur l'arriéré de traitement des demandes. Nous constatons qu'il y a beaucoup d'anciens combat-

tants qui n'arrivent pas à obtenir l'aide à laquelle ils ont droit, qu'ils doivent parfois attendre des années. Ce qui m'impressionne vraiment au sujet de vos organismes, ce qui m'amène à les croire si essentiels, c'est qu'un ancien combattant peut passer par la porte, retrouver tout de suite un visage familier, quelqu'un qui peut s'identifier à lui, avec qui converser en communion de pensée et d'expérience, et se sentir soutenu chez lui, dans son propre milieu.

Pensez-vous être en mesure, au cours des prochains mois, de surmonter les difficultés découlant de la pandémie? Je sais que le programme annoncé était de 20 millions de dollars, dont 14 millions destinés à la Légion.

Monsieur Gimblett, je crois comprendre, parce que vos organismes ne font pas partie de la Légion, que vous n'obtiendrez pas ce financement en aval, comme Mme Brimson l'a mentionné. Il faut trouver d'autres idées. Si j'ai bien compris, vous avez appris l'existence du financement de programme de 6 millions de dollars mercredi dernier. Vous aviez quatre jours pour présenter une demande. Avez-vous réussi à présenter votre demande à temps? Avez-vous appris comment le processus décisionnel allait se dérouler? Combien de temps faudra-t-il attendre pour connaître la décision et faire vos plans pour les mois d'hiver en conséquence?

**Le président:** Monsieur Carrie, je suis désolé de vous interrompre. Vous avez largement dépassé votre temps de parole, mais je vais quand même permettre une réponse rapide à au moins une de ces questions.

**M. Colin Carrie:** Merci beaucoup.

**M. Mike Gimblett:** Comme monsieur Carrie l'a dit, nous avons appris mercredi dernier que nous devons présenter nos demandes dimanche au plus tard. Si on jette un coup d'œil à notre demande de fonds, on constatera que nous n'avons pas été très gourmands. Tout ce que nous avons demandé, c'est de l'aide pour payer nos assurances.

**Le président:** Merci beaucoup.

Le prochain intervenant est M. Samson.

Il se peut que je rogne un peu sur votre temps de parole, monsieur Samson, puisqu'il nous faut garder du temps pour discuter des affaires du Comité.

• (1725)

**M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.):** Merci. Je tiens à remercier tous les témoins qui sont ici aujourd'hui. Votre comparution est extrêmement importante.

[Français]

Monsieur Gaboriault, je vous remercie énormément de votre présentation. Elle a été d'une grande importance pour ce qui est de nous aider à mieux comprendre votre situation ainsi que ce projet, qui est très important.

Vous avez parlé de retourner à l'école pour poursuivre votre éducation. Est-ce que c'était dans le cadre du Programme d'aide à l'éducation d'Anciens Combattants Canada?

**M. Max Gaboriault:** Non, c'était dans le cadre de la retraite pour raisons médicales et du processus de libération de l'armée.

**M. Darrell Samson:** Je vous remercie beaucoup.

**M. Max Gaboriault:** Cela me fait plaisir.

**M. Darrell Samson:** Je vous remercie aussi de vos années de service, nous vous en sommes très reconnaissants.

[Traduction]

Monsieur Booth, comme vous le savez, votre organisme a reçu 1,5 million de dollars la semaine dernière pour mener à bien les tâches très importantes que vous et votre organisme accomplissez. Je sais que je n'ai pas beaucoup de temps, mais pouvez-vous nous dire ce que vous prévoyez faire avec cet argent à court terme — les trois prochains mois — pour maintenir votre soutien aux anciens combattants?

**M. Nick Booth:** Oui. Au cours des trois prochains mois, nous prévoyons continuer d'offrir nos programmes communautaires à nos partenaires et à stabiliser notre organisme dans le but de pouvoir continuer de représenter les anciens combattants et de défendre leurs intérêts auprès du gouvernement, comme nous l'avons fait tout au long de la crise.

À ce sujet, j'aimerais répondre à M. Carrie à propos des recommandations.

L'autre chose que je tiens à signaler au Comité, c'est l'importance permanente du fonds pour le bien-être. Il s'agit d'une aide que les organismes d'anciens combattants de partout au Canada peuvent demander. Ils distribuent ce qui reste des 3,5 millions de dollars du Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans, mais de façon continue. Je sais qu'à mesure que le gouvernement avance de l'argent chaque année, il y a toujours des pressions budgétaires, mais la nature permanente du fonds pour le bien-être revêt, non seulement pour la Fondation La patrie gravée sur le cœur, mais aussi pour de nombreux organismes d'anciens combattants, une importance cruciale.

Voilà mon plaidoyer.

**M. Darrell Samson:** Je vous remercie beaucoup d'avoir souligné l'importance du fonds pour le bien-être. Je crois que ce fonds sera débloqué au cours des prochaines semaines, avant la fin de l'année. Il aura une extrême importance pour maintenir l'aide à d'autres organismes sur le terrain.

Merci.

**Le président:** Est-ce que ce sont toutes les questions que vous avez?

**M. Darrell Samson:** J'en aurais d'autres, mais vous m'avez dit que je n'avais que deux ou trois minutes.

**Le président:** Je vous interromprai au moment voulu. Ne vous en faites pas, il vous reste environ une minute.

**M. Darrell Samson:** D'accord.

Dans ce cas, je poursuis. Madame Brimson, je vous remercie de votre témoignage. Je vous sais gré d'avoir pu si bien expliquer au Comité que, même avant la pandémie, il y avait des défis.

La pandémie a peut-être amené votre organisme, comme beaucoup d'autres, à trouver de nouvelles façons de fonctionner afin de se renforcer et d'apporter un soutien à la collectivité. Je suis d'avis que c'est une approche très fructueuse. Pouvez-vous me donner un exemple d'une ou deux de choses que vous allez peut-être faire différemment, ou de choses que vous ne faisiez pas auparavant?

**Mme Linda Brimson:** Oui, nous allons tenter d'établir davantage de relations, en tant que petit musée, avec des étudiants bénévoles, l'université... Même si nous devons déboursier une petite somme, cela vaut la peine d'avoir un bon archiviste et de l'aide pour notre indexation.

**M. Darrell Samson:** Le musée a-t-il été en mesure cette année de participer au Programme fédéral d'expérience de travail étudiant?

**Mme Linda Brimson:** Nous n'y avons pas participé, mais nous avons obtenu, par l'entremise du groupe Pillar Nonprofit, les services de deux bénévoles qui nous aidaient avant la COVID à faire le catalogage.

**Le président:** Je vais vous interrompre maintenant, monsieur, si cela vous convient. Merci de votre compréhension.

Mesdames et messieurs, merci beaucoup d'avoir contribué à notre étude et d'avoir pris le temps, malgré vos horaires chargés, de répondre à nos questions. Je demanderai dans un instant aux témoins de quitter la séance.

Je demanderais aux membres de patienter encore un moment. Il nous reste un point à discuter portant sur les affaires du Comité.

Encore une fois, merci beaucoup aux témoins. Je vous remercie tous du travail que vous faites sur le terrain, tant au sein de vos organismes qu'à titre de bénévoles. Cela revêt vraiment une grande importance pour les anciens combattants.

Merci.

• (1730)

**M. Nick Booth:** Je vous remercie du temps que vous nous avez consacré aujourd'hui.

**Mme Linda Brimson:** Merci, et au revoir pour l'instant.

**Mme Deanna Fimrite:** Merci beaucoup.

**M. Mike Gimblett:** Je vous remercie de m'avoir invité.

**Le président:** Pendant que les témoins s'en vont, je vous dirai que nous n'avions pas de questions internes à discuter aujourd'hui, mais que quelque chose s'est produit, évidemment. Il est prévu que l'Énoncé économique de l'automne sera fait lundi, à 16 heures. C'est à nous de décider si nous voulons tenir une réunion à ce moment-là, plutôt que d'assister à l'Énoncé économique de l'automne. Je voudrais que ce soit le Comité qui en décide, plutôt que moi.

Trois témoins sont invités à comparaître lundi dans le cadre de l'étude que nous menons actuellement. J'ai consulté la greffière. Il y a une plage horaire disponible le 7 ou...

Excusez-moi, madame la greffière, était-ce le 11?

**La greffière du Comité (Mme Jolène Savoie-Day):** Nous avons deux dates, le 7 décembre ou le mercredi 9 décembre.

**Le président:** Nous pourrions donc retenir le 7 ou le mercredi 9 décembre pour notre réunion.

Je m'inquiète plus de tenir la réunion mercredi que de la tenir lundi, car c'est mercredi nous devons examiner le rapport sur l'arrière. Bien entendu, la priorité du Comité est de terminer cet examen avant l'ajournement de Noël. J'ai appris que le rapport est relativement court, environ 27 pages.

Ce que nous envisageons, c'est de prévoir jusqu'à trois heures pour la séance de mercredi, ce qui devrait nous donner amplement de temps pour achever et approuver l'étude ce jour-là. Nous allons devoir vraiment nous y mettre et nous assurer de terminer ce travail afin que j'aie le temps de la déposer la semaine suivante, qui est la dernière semaine de session de la Chambre.

Je pose, en fait, deux questions. Premièrement, allons-nous reporter la réunion de lundi au 7, date actuellement disponible? Deuxièmement, êtes-vous d'accord pour prolonger la séance à trois heures? Évidemment, nous y ajouterons des pauses pour besoins naturels s'il le faut.

Je crois que c'est la volonté du Comité de mener à terme cette étude avant l'ajournement de Noël.

Y a-t-il des observations?

**M. John Brassard:** Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais d'abord dire que je ne sais pas qui est à Ottawa pour siéger au comité chargé de la mise à jour économique. Il me semble que les partis s'attendent à ce que tous les députés soient présents à la Chambre à cette occasion. Je suppose qu'il sera déposé à la Chambre.

**Le président:** Ce sera à 16 heures, lundi.

**M. John Brassard:** Il serait peut-être préférable de reporter la réunion de lundi. De plus, je sais qu'un des membres du Comité prévoit être absent lundi pour raison médicale. Je vous demanderais de prendre ce fait en considération, et peut-être de reporter la réunion à mercredi, de prévoir une durée de trois heures et de réviser notre calendrier en conséquence.

Voilà quelle serait ma position.

Merci.

**Le président:** Monsieur Desilets, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

[Français]

**M. Luc Desilets:** Cela me va, monsieur le président. Je vais m'adapter. La rencontre de trois heures me va tout à fait.

[Traduction]

**Le président:** D'accord.

Madame Blaney.

**Mme Rachel Blaney:** Une séance de trois heures me convient. Je pense qu'il est logique que notre Comité ne se réunisse pas en même temps que se fait l'Énoncé économique. Je sais que les gens s'y intéressent et qu'ils veulent participer au processus. Je n'ai aucune objection à ce que nous nous réunissions le 6 ou le 9. Faites-le-nous savoir et ferons ce qu'il faut pour vous accommoder.

**Le président:** D'accord.

Y a-t-il quelqu'un du côté libéral qui veut intervenir? Tous les pouces sont levés? Excellent.

**M. Darrell Samson:** Oui, tous sont d'accord.

**Le président:** Formidable. Je vous remercie de votre collaboration. C'est ainsi que nous procéderons la semaine prochaine.

S'il n'y a pas d'objection, je vais proposer de lever la séance.

Merci beaucoup à tous. Soyez prudents. La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>